



## INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

# 32,8 milliards FCFA pour la construction de la section Dolisie-Kibangou

Le gouvernement a signé hier, avec la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), un accord de prêt d'un montant de 32,8 milliards FCFA destiné à financer la construction du corridor Brazzaville-Libreville dans sa section Dolisie-Kibangou, longue de 82 kilomètres.

Le texte a été paraphé par le ministre des Finances et du Budget, Roger Rigobert Andely, et le président de la BDEAC, Fortunato Ofa Mbo Nchama. Le projet s'inscrit dans le cadre de l'intégration et le développement de la sous-région d'Afrique centrale.

Page 3



Échange de parapheurs entre Fortunato Ofa Mbo Nchama et Roger Rigobert Andely/Adiac

## MIGRATION

# Adoption du projet de loi sur le statut des réfugiés au Congo

Le Sénat a adopté récemment le projet de loi fixant le droit d'asile et le statut des réfugiés au Congo.

Cette loi vient consolider les précédents instruments nationaux sur la problématique des réfugiés. Elle vise à améliorer, harmoniser et renforcer le dispositif juridique au plan interne.

Page 11



## EVOCATION POUR L'INDÉPENDANCE

Le Premier ministre prône la restauration de l'autorité de l'Etat

Page 4-5

## POLIOMYÉLITE

Le deuxième passage de vaccination fixé du 20 au 22 août

Page 7

## FONDS COVID-19

# Les députés attendent des explications



Les députés en plénière/Adiac

Depuis la survenue de la pandémie de Covid-19 au Congo au mois de mars 2020 jusqu'à ce jour, le gouvernement a dépensé au moins 80 milliards FCFA pour la riposte. Ce montant dépasse largement

les prévisions contenues dans la loi de finances qui plafonnait ce budget à 35 milliards FCFA. Informés de cette situation, les députés se sont interrogés et attendent des explications de la part des mi-

nistères chargés de gérer le Fonds Covid-19.

Page 3

**Éditorial**  
**Appels**

Page 2

## ÉDITORIAL

## Appels

Appels Célébré dimanche avec modération afin d'éviter que l'afflux habituel des foules sur la place publique favorise l'extension de la pandémie du coronavirus, le soixante et unième anniversaire de l'indépendance de notre pays demeurera en bonne, très bonne place dans la mémoire collective du Congo. Pourquoi ? Tout simplement parce que les plus hautes autorités de la nation, le président de la République et le Premier ministre, ont mis à profit ce temps exceptionnel pour rappeler de façon claire aux citoyennes et aux citoyens congolais que leur avenir ne dépend pas seulement des actions qu'entreprendra l'Etat mais aussi et plus encore du civisme, donc de l'engagement en faveur de la collectivité nationale dont chacune d'elles et chacun d'eux fera preuve dans les années à venir.

Si nous avons un conseil à donner à nos lecteurs, c'est bien celui de détacher des numéros de ce quotidien publiés hier et aujourd'hui les pages où sont retranscrits intégralement ces deux messages, puis de les afficher en bonne place dans le lieu où ils vivent afin de les relire à intervalles réguliers et mieux se pénétrer du double appel qui leur a ainsi été lancé :

° Appel du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, sur les actions à mener collectivement pour lutter contre la menace sanitaire que porte en elle la Covid-19 et ses variants, pour lutter contre les antivaleurs, pour asseoir l'économie nationale sur des bases plus solides, pour développer tout particulièrement l'agriculture et assurer ainsi l'autosuffisance alimentaire de notre pays.

° Appel du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, au terme d'une longue et passionnante évocation des événements historiques ayant permis à notre Congo d'asseoir sa liberté et son indépendance sur des bases solides, à renforcer l'unité de la nation qui seule peut permettre de résoudre les problèmes présents et de garantir une vie sereine aux nouvelles générations.

Rien, en effet, n'est plus important, dans le moment présent, que de dire, de rappeler à la société civile que son avenir, son destin comme celui de ses enfants dépendent prioritairement de son engagement individuel et collectif dans la poursuite de la marche en avant engagée le 15 août 1960 lorsque la République du Congo fut créée. Et donc de faire prendre conscience à chacune, à chacun de nous de ses responsabilités personnelles dans la poursuite de ce grand mouvement historique.

Les Dépêches de Brazzaville

## GOUVERNANCE

## L'exécutif et le Parlement entendent mener des actions coordonnées contre la corruption

**Le ministre du Contrôle d'Etat chargé de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, Jean Rosaire Ibara et le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, ont évoqué le 12 août, lors d'un entretien, la possibilité de mener une action coordonnée pour lutter contre la fraude et la corruption au sein de l'administration publique.**

Les deux personnalités ont décidé de créer un cadre d'échanges et de concertation entre le ministère du Contrôle d'Etat et la chambre basse du Parlement.

La plateforme leur permettra de bâtir des stratégies de répression plus efficaces et efficientes, capables de contenir ou de juguler ce phénomène. « Nous sommes venus rencontrer la représentation nationale avec l'objectif d'établir des passerelles, afin d'harmoniser ces organes de contrôle, s'enquérir de la problématique posée en vue de traduire dans les faits les grandes lignes d'orientations données par le chef de l'Etat, concernant la corruption. Nous devons établir une franche collaboration afin que ces grands organes de contrôle agissent

de façon coordonnée pour un contrôle efficace », a indiqué Jean Rosaire Ibara.

Le ministère du Contrôle d'Etat a eu un contact avec la Cour des comptes et de discipline budgétaire, un autre organe judiciaire institué pour la même cause. Jean Rosaire Ibara s'est engagé à poursuivre les négociations dans ce sens auprès d'autres institutions de lutte contre le phénomène pour d'éventuels partenariats. L'objectif étant de chercher à combattre le fléau de façon coordonnée au sein de l'administration congolaise.

Firmin Oyé

## DIPLOMATIE

## Pierre Nzila fait ses adieux à la CEEAC

**Après huit années passées en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire et doyen du corps diplomatique au Gabon, Pierre Nzila, a fait ses adieux le 12 août à la CEEAC. Une organisation régionale où il a laissé des traces indélébiles.**

A la veille de son retour définitif au pays, le diplomate congolais a échangé avec le président de la Commission de la CEEAC, Gilberto Da Piedade Verissimo.

« Je vous remercie infiniment pour tout ce que vous avez fait pour la Commission », a déclaré le président de la Commission de la CEEAC, allusion faite au rôle « important » que le diplomate congolais, Pierre Nzila, a joué dans la création du Comité des représentants permanents (Corep) de la CEEAC en qualité de chef de file du groupe diplomatique africain à Libreville. Il a œuvré pour une diplomatie de proximité fondée sur les valeurs de fraternité, d'amitié et de solidarité africaine.

L'ambassadeur Gilberto Da Piedade Verissimo a émis le vœu que le diplomate congolais soit toujours à l'écoute de la Communauté, comme devrait aussi l'être le président en exercice de la CEEAC, Denis Sassou N'Guesso, après son mandat à la tête de la



Gilberto Da Piedade Verissimo et Pierre Nzila dont ils auront besoin», a répondu le doyen des ambassadeurs.

Le président de la Commission de la CEEAC lui a remis un présent en bois tropical sculpté représentant un éléphant, le symbole de la force et de la résilience dont font montre les peuples d'Afrique centrale.

Yvette Reine Nzaba

CEEAC. « Le président Sssou N'Guesso est doté d'une grande expérience et nous ne cesserons jamais de le consulter, toutefois que le besoin se fera sentir », a-t-il déclaré. « Ce n'est qu'un au revoir, ce n'est pas un adieu. Je reste à la disposition de mon pays et de ma région pour continuer à rendre tous les services

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

# La BDEAC accorde 32,8 milliards FCFA pour le tronçon Dolisie-Kibangou

L'accord de prêt pour le financement de la construction de la route Dolisie-Kibangou a été signé, le 16 août à Brazzaville, entre le ministre des Finances, Rigobert Roger Andely, et le président de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), Fortunato-Ofa Mbo Nchama.

Long d'environ 82 kilomètres, déjà bitumé sur 32 kilomètres au départ du chef-lieu du Niari, le tronçon entre Dolisie et Kibangou fait partie du corridor Brazzaville-Dolisie-Libreville. Il s'agit d'un projet d'intégration sous-régionale visant à connecter le Congo au Gabon à partir de cet axe routier.

L'impact socioéconomique attendu de l'aménagement de cette route Dolisie-Kibangou et du

pont sur le Niari sera bénéfique pour les échanges commerciaux entre le Congo et le Gabon, y compris pour la population riveraine. Cette infrastructure routière contribue, admet-on, à la réduction du coût et de la durée de transport, au désenclavement du département du Niari, au développement local.

Paraphant l'accord de financement, le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille

public, Rigobert Roger Andely, a salué un modèle de projet intégrateur comme le corridor Brazzaville-Ouessou-Bangui-N'Djamena en préparation. « Cette route Dolisie et Kibangou est extrêmement importante. La BDEAC a accepté de financer le projet, ainsi que la Banque africaine de développement (BAD). Dans les jours qui suivent, nous allons signer avec la BAD un autre accord pour sa quote part », a-t-il annoncé.

Il faut retenir qu'en acceptant de financer la construction de cette route, la BDEAC s'affiche comme l'un des partenaires financiers importants de la République du

Congo. Depuis l'apparition de la pandémie, la banque a conclu trois accords de prêt avec le gouvernement congolais, à hauteur de 43,8 milliards FCFA, soit 12 milliards FCFA pour le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, soit 15 milliards FCFA pour la lutte contre la pandémie de Covid-19 et soit 16,8 milliards FCFA pour la réhabilitation de la route nationale n°2. La signature de cet accord de prêt, a laissé croire Fortunato-Ofa Mbo Nchama, témoigne d'une coopération fructueuse et grandissante entre la BDEAC et le gouvernement congolais. « Bien plus, cet accord est le signe de la confiance que le

gouvernement place vis-à-vis de l'institution communautaire de financement du développement. En impliquant la BDEAC dans la réalisation de ses projets structurants, le Congo lance un message fort pour confirmer la place qui revient à cette institution, dans le financement du développement de la sous-région », a-t-il dit. Les financements de la BDEAC en faveur du pays ont porté essentiellement sur les infrastructures de transport, l'agriculture et l'énergie. En l'espace de quatre ans, elle a financé vingt-quatre projets, pour une enveloppe de 227 milliards FCFA.

Fiacre Kombo

## FÊTE DU 15 AOÛT

## La population d'Igné appelée au patriotisme et à la responsabilité

L'administrateur maire de la communauté urbaine d'Igné, dans le département du Pool, Assitou Kamara Somi, a invité le 15 août les habitants au sens du patriotisme et de responsabilité afin de réaliser le rêve de devenir commune de plein exercice.



L'administrateur maire posant avec les responsables du tribunal et de la force publique d'Igné/Adiac

Rassemblée pour la circonstance au siège de la mairie sous la direction de l'administrateur maire, la population d'Igné a célébré à sa manière la fête de l'indépendance nationale. La cérémonie, débutée par l'exécution de l'hymne nationale « La Congolaise », a été marquée, entre autres, par une animation culturelle en respectant les mesures barrières.

Rendant hommage aux pères de l'indépendance, Assitou Kamara Somi a rappelé qu'il s'agit d'une période importante, un grand repère pour l'histoire du Congo. Selon elle, la communauté urbaine d'Igné, qui est longtemps restée au bord de la route du développement, avance si heureusement grâce au travail et à l'apport de ses filles et fils. « Il y a 61 ans, nous ne pouvions parler de district ni de communauté urbaine d'Igné. Aujourd'hui, nous y sommes, avec une administration et des services dynamiques, des écoles, des dispensaires, des commerces et autres infrastructures. Nous aurons bientôt la mise en œuvre de la zone économique et commerciale de Maloukou, prête à employer de nombreux jeunes d'Igné dans divers métiers », a-t-elle annoncé devant un échantillon de différentes couches de la population.

Elle s'est, par ailleurs, réjouie de l'existence des infrastructures modernes qui donnent de la vie à sa communauté urbaine. A côté de l'existant, elle a annoncé la construction prochaine, à Igné, des plateformes sportives avec l'aide du ministère de la Jeunesse et des Sports. S'agissant des défis à relever, Assitou Kamara a cité la lancinante question d'adduction d'eau qui demeure la préoccupation de tout le monde en général et des autorités locales en particulier. A cela s'ajoute le problème d'insécurité avec le phénomène des « bébés noirs et Kulunas » importé des grandes villes du pays. « Je saisis cette opportunité pour féliciter la force publique qui ne cesse de ménager aucun effort, dans la sécurisation, la libre circulation des personnes et des biens, malgré le manque de personnel et l'insuffisance des moyens de travail », a-t-elle poursuivi.

L'administrateur maire a également félicité les services déconcentrés de l'Etat, qui continuent, en cette période difficile, à faire preuve d'ingéniosité pour garantir le bon fonctionnement du service public. Elle s'est aussi félicitée de l'esprit de solidarité et d'hospitalité légendaire de la population, surtout tous les efforts économiques contribuant au développement harmonieux de la ville d'Igné. Elle a, enfin, sollicité la contribution des hommes et femmes, jeunes et vieux, associations et partis politiques, confessions religieuses et communautés étrangères pour le développement de cette entité administrative. « Dans la paix et l'unité, soyons plus forts dans le travail afin de booster le progrès de notre belle cité d'Igné », a conclu Assitou Kamara Somi.

Parfait Wilfried Douniama

## FONDS COVID-19

## Les députés attendent des explications du gouvernement

Depuis la survenue de la pandémie en mars 2020, la République du Congo a déjà dépensé quelque 80 milliards F CFA sur fonds propres. Un montant jugé exorbitant par la représentation nationale qui parle des dépenses plafonnées dépassant largement les prévisions budgétaires.

Le Parlement a autorisé, le 13 août, la prorogation de l'état d'urgence sanitaire pour la 25<sup>e</sup> fois consécutive. Une occasion pour les députés d'interpeller le gouvernement sur le non-respect des mesures barrières et la manière dont les dépenses destinées à la lutte contre la maladie sont effectuées. Selon le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, environ 80 milliards FCFA ont été décaissés ces seize derniers mois pour financer la stratégie de lutte contre le coronavirus. Il s'agit notamment de l'achat du matériel médical et de l'équipement des deux hôpitaux généraux de Patra à Pointe-Noire et de Nkombo à Brazzaville.

Ces chiffres, annoncés par le ministre Ludovic Ngatsé, lors de son audition par la commission des lois et affaires administratives de l'Assemblée nationale le 12 août, ont attiré l'attention de la plénière. Car ils sont largement supérieurs aux montants prévus dans la loi de finances rectificative alors que la Force publique peine à faire appliquer les mesures barrières à cause, entre autres, du manque des moyens. En effet, le ministre de la Sécurité et de l'Ordre public, Raymond Zéphirin Mboulou, a indiqué devant la commission que « la Force publique n'arrive plus à faire convenablement son travail, dans le cadre de la lutte contre la pandémie, faute de moyens. Le dernier financement de la Force publique en vue de déploiement des agents date de novembre 2020 ».

Déplorant l'absence des ministres concernés à la plénière, les députés ayant pris la parole ont dénoncé le fait que de 10 milliards, le

fonds covid-19 est passé à 12 milliards FCFA en juin sans l'accord du parlement. Cela au moment où la Force publique n'a plus reçu de financement depuis neuf mois. S'agissant de l'équipement des deux hôpitaux généraux de Pointe-Noire et de Brazzaville, le président de la commission économie et finances, Maurice Mavougou, a rappelé que des crédits spécifiques avaient été alloués à ces deux structures sanitaires dans le budget d'investissement.

« ... On ne peut pas passer de 35 milliards dont 10 du fonds covid-19 à 80 milliards FCFA aujourd'hui. Si nécessité y était, qu'est-ce qui peut justifier que depuis novembre 2020, on n'ait pas pu financer les services de sécurité ? Les deux hôpitaux ont des crédits dans le budget d'investissement. L'adoption de la loi de finances rectificative était une occasion pour le gouvernement de nous expliquer tout cela. Le fonds covid-19 est abondé par la vente des cargaisons de pétrole. Il suffisait au gouvernement de prendre les décrets d'avance, c'est l'argent public, et nous parlementaires, sommes l'autorité budgétaire », a déclaré le député Maurice Mavougou.

Appuyant le président de sa commission, Marien Mobondzo Endzonga a rappelé qu'en matière d'urgence dans les finances publiques, le gouvernement peut engager des dépenses pour informer le parlement par la suite. Selon lui, les informations reçues à la commission économie et finances sont contradictoires en matière de gestion, de financement de la pandémie. « Ces informations nous laissent la pyramide inversée, les dé-

penses courantes sont supérieures aux dépenses en capital. Nous dépensons plus pour financer les rémunérations de ceux qui luttent contre la pandémie à coronavirus et non en matière des dépenses en capital d'équipements », a dénoncé le rapporteur de cette commission. Selon le président du groupe parlementaire PCT et alliés, Jean-Jaurès Ondélé, le débat engagé par le député Mavougou valait la peine car la prorogation du prochain état d'urgence sanitaire sera conditionnée par la présence de tous les ministres concernés. « Nous sommes dans un très bel exercice démocratique. Nous ne sommes pas une Assemblée des passoires, nous sommes le législateur. Nous avons le devoir de contrôler les dépenses, l'absence de ces ministres est une faute grave », a-t-il lâché.

Pour ironiser ce débat engagé par les élus de la majorité présidentielle, le député de l'Upads, Alain Pascal Leyinda, a indiqué que « cela s'appelle tout simplement la séparation des pouvoirs ». Défendant le projet de loi, en présence du ministre d'Etat, chargé des Relations avec le parlement, Pierre Mabilia, le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a rassuré l'Assemblée nationale que les membres du gouvernement concernés seront présents à la prochaine prorogation. Pour lui, les députés auront l'occasion de débattre avec le gouvernement des dépenses liées à la covid-19 à l'occasion de l'adoption de la loi de règlement du budget 2020.

P.W.D.

## EVOCATION POUR L'INDÉPENDANCE

# Le Premier ministre prône la restauration de l'autorité de l'Etat

Excellence monsieur le président de la République, chef de l'État ;

Monsieur le président du Sénat ;

Monsieur le président de l'Assemblée nationale ;

Mesdames et messieurs les membres du gouvernement ;

Monsieur le ministre d'État, directeur de cabinet du président de la République ;

Excellences mesdames et messieurs les ambassadeurs et chefs des missions diplomatiques ;

Mesdames et messieurs les représentants des agences du système des Nations unies ;

Mesdames et messieurs les présidents des institutions constitutionnelles ;

Mesdames et messieurs les secrétaires permanents des conseils consultatifs nationaux ;

Messieurs les membres du commandement des composantes de la force publique ;

Monsieur le préfet du département de Brazzaville ;

Monsieur le président du conseil départemental et municipal de Brazzaville ;

Mesdames et messieurs les parlementaires ;

Mesdames et messieurs, distingués invités

Nous voici, rassemblés, ce jour 15 août 2021, pour célébrer le 61<sup>e</sup> anniversaire de notre indépendance. Et c'est à votre humble serviteur, que je suis, que revient la lourde charge d'en faire l'évocation.

Le risque est grand. Car comme nous l'enseigne le Pr Théophile Obenga, je cite : « quiconque doit témoigner de l'histoire doit justifier de la compétence, de l'autorité et de la légitimité », fin de citation.

Si ma qualité de Premier ministre me confère l'autorité, je ne suis pas tout à fait sûr de pouvoir justifier ni de la compétence, reconnue aux historiens, ni de la légitimité réservée à ceux qui ont vécu et connu les faits. Puissent les témoins privilégiés, comme vous, excellence monsieur le président, m'autoriser de le faire par délégation ou par subrogation personnelle.

### Excellence monsieur le président, Mesdames et messieurs

Ce jour est d'autant plus émouvant qu'il nous renvoie au 15 août 1960 lorsque, vêtu d'une soutane resplendissant de blancheur, en plein jour de l'Assomption selon une tradition catholique, levant les mains vers le ciel, le président Fulbert Youlou, s'adressait à ses compatriotes en ces termes, je cite : « Il est bien vrai que nous vivons un jour faste... Mais cette journée doit être aussi un moment de réflexion car elle marque une étape essentielle de la vie de notre État », fin de citation.

« Notre État » ! avait alors clamé haut et fort le président Fulbert Youlou, tout heureux et tout fier. Pourtant, celui qui lui succédera à la tribune, ne s'embarrassa guère de mots jacobins, comme pour lui rappeler ce proverbe de chez nous, je cite : « ce n'est pas parce que l'on a aperçu le sable que l'on est forcément proche de la mer ».

Oui l'accession à l'indépendance n'est pas synonyme d'édification de l'État si l'on en croit André Malraux qui le dit avec une certaine sincérité : « La France vous lègue des organisations économiques, administratives, financières, mais s'il n'y a pas d'État, de telles organisations ne suffisent pas à faire un État », fin de citation.

Ainsi, c'est autour de la notion d'État que s'articulera notre évocation. L'État, cette organisation que se donne une communauté rassemblée par l'histoire pour prendre des décisions, organiser sa cohésion, assurer sa survie.

Oui ! l'État dans sa triple dimension : sociologique, organisationnelle et juridique.

Mais aussi l'État, dans ses différents attributs : indépendance, souveraineté, indivisibilité, démocratie, égalité, laïcité, tel que cela est repris à l'article premier de la Constitution du 2 mars 1961.

### Excellence monsieur le président, Mesdames et messieurs

La Constitution du 2 mars 1961 consacre son titre premier à l'État et la souveraineté. Les principaux idéaux des pères fondateurs se résument à son premier article qui énonce les attributs de l'État et évoque les symboles de la République, à savoir, entre autres, l'hymne national, la devise, le drapeau, en y ajoutant même la langue officielle.

Aux termes de cet article, la République du Congo est un État indépendant. Cette précision est d'autant plus nécessaire qu'en 1958, au moment où la République fut proclamée, le Congo n'était pas encore un État indépendant. On peut donc comprendre tout le sens de l'exhortation d'André Malraux nous demandant de commencer à construire nous-mêmes l'architecture du nouvel État.

Et c'est ce que vous, et chacun de vos prédécesseurs, vous êtes attelés à faire depuis 1960, excellence monsieur le président de la République.

Le même article premier rappelle également le caractère souverain de l'État.

Une souveraineté qui s'étend sur l'ensemble du territoire congolais délimité par des frontières internationalement reconnues, héritées de la colonisation.

Cette souveraineté sous ses trois formes, étatique, nationale et populaire, ne fait pas obstacle à ce que nous puissions vivre en harmonie, avec les autres peuples du monde. Bien au contraire ! et fort heureusement d'ailleurs. Willy Brant, ancien chancelier allemand, ne le disait-il pas, je le cite : « Dans le monde où nous vivons aujourd'hui, la voix d'un seul État est inaudible ».

Sinon, quel aurait été notre destin sans le Portugal, par exemple, quand on sait que c'est par Diego-Cao que le Congo a été découvert en 1482 ? Quel aurait été notre destin sans l'Italie, le pays d'origine de Pierre Savorgnan de Brazza, avec lequel notre roi, le Makoko, avait signé le Traité de Mfoa ? Quel aurait été notre destin sans les États-Unis d'Amérique, sans le Brésil, avec lesquels une grande partie de nos peuples a une histoire commune ?

Quel aurait été notre destin sans la France dont l'histoire avec le Congo a des accents particuliers aux plans philosophique, économique, sociologique et culturel ? Quel aurait été notre destin sans la Belgique, dont l'ancien nom est devenu République démocratique du Congo, est un pays frère, avec lequel nous partageons le même nom, le même fleuve, les mêmes langues nationales et la même culture ? Quel aurait été notre destin sans les pays nordiques comme la Suède, la Norvège, qui ont jeté les bases du secteur de l'éducation ? Quel aurait été notre destin sans l'Allemagne, la Grande Bretagne qui sont engagées avec nous dans la lutte pour la protection de l'environnement ? En somme, quel aurait été notre destin sans une bonne coopération avec l'Union européenne ?

De même, quel aurait été notre destin sans la Chine, sans la Russie, sans Cuba, avec lesquels nous avons partagé pendant longtemps une idéologie commune ?

Quel aurait été notre destin sans les pays de l'Union africaine avec lesquels nous constituons, ensemble, le berceau de l'humanité ?

Quel aurait été notre destin sans les autres pays de l'espace francophone avec lesquels nous partageons les mêmes valeurs démocratiques et la langue française ?

Nous sommes donc liés à tous ces États, non pas par une cordelette artificielle mais plutôt par un cordon ombilical d'une épaisseur historique indéniable, fruit de l'héritage reçu de nos pères fondateurs.

Et depuis lors, nous assumons notre indépendance et notre souveraineté en traitant et en coopérant avec tous les États au même pied d'égalité, avec le même amour, selon les mêmes règles, avec la même assurance, sans aucune tendance à privilégier tel ou tel autre et savons ce que nous devons à tel et tel autre. Que tous nos partenaires soient rassurés que jamais, nous ne trahisons les idéaux de nos pères fondateurs.

A ce propos, le discours de Stéphane Tchitchelle, un des pères fondateurs, sonne et résonne encore à nos oreilles lorsqu'il déclare : « En demandant notre admission à l'Organisation des Nations unies, nous avons fait le vœu de vivre dans la fraternité et la solidarité de tous les peuples libres épris de justice, plaçant les idéaux de paix au-dessus de toute considération personnelle ou matérielle, comme nous avons pris l'engagement de contribuer par notre sagesse à la consolidation de la coexistence pacifique des peuples au-delà des préjugés de race, de couleur ou de religion », fin de citation.

On aura donc compris que c'est au nom de cet engagement pris devant le monde par un de nos pères fondateurs et en raison de ces liens très étroits qui nous attachent aux autres peuples, que nous avons, tout au long de ces soixante et un ans, soutenu les pays frères en proie à des guerres et des violences fratricides. C'est pour ces mêmes raisons que nous avons pris fait et cause dans la lutte menée par nos frères et sœurs pour l'indépendance et la liberté en Afrique australe et ailleurs.

### Excellence Monsieur le président de la République, Mesdames et messieurs

L'indépendance acquise, la souveraineté admise, il nous fallait consolider les bases de l'unité nationale, mises à mal au lendemain de la proclamation de la République.

En effet, le 16 février 1959, une guerre civile se déclencha et provoqua la déchirure du tissu national. Pour reconstruire cette unité nationale, les deux protagonistes, MM. Fulbert Youlou et Jacques Opangault, décidèrent de transcender leurs divergences et d'entreprendre des tournées à travers tout le pays pour prêcher la paix. C'est dans ce cadre que s'inscrit le message à la Nation de Jacques Opangault qui, le 28 juillet 1960, déclarait je cite : « En dehors des luttes idéologiques, en dehors de notre opposition démocratique... nous avons tous, nous Congolais, des objectifs supérieurs, des devoirs communs impérieux. En face des grandes tâches nationales, nous n'avons qu'un seul drapeau, qu'une seule devise, qu'un seul but : le Congo », fin de citation.

### Excellence monsieur le président de la République

Vous êtes un témoin privilégié de l'Histoire du Congo indépendant. Pour vous avoir

lu et ausculté, j'ai retenu une belle image.

Jeune officier, au service de la République, de faction au Palais du peuple, vous aviez accueilli un des pères fondateurs, le vice-président Jaques Opangault rentré d'une mission à Rome alors que le régime auquel il appartenait vacillait. Le président Fulbert Youlou fut arrêté et le président Opangault vous demanda de le conduire dans la cellule de son chef pour se constituer lui aussi, prisonnier. Ce qui fut fait.

Quel bel exemple de loyauté !

Quel bel exemple de solidarité !

Quel bel exemple de fidélité !

Une fidélité que l'on a du mal à vivre de nos jours, où des collaborateurs, se passant même pour les plus fidèles, ne se gênent pas, à la moindre secousse, de se comporter comme Pierre à qui le Christ avait dit: « Le coq n'aura pas chanté que tu m'auras déjà renié trois fois ».

#### **Excellence monsieur le président de la République**

L'Unité nationale est votre credo au même titre que la paix. Vous êtes allés au-delà des mots et avez consolidé le caractère unitaire et indivisible de l'État par le maillage du territoire national en infrastructures routières qui permettent, aujourd'hui, de relier l'ensemble du pays, du nord au sud, de l'est à l'ouest. Nul ne peut donc se permettre de violer le caractère unitaire du Congo, en créant des zones de non-droit et mettant en péril la libre circulation des biens et des personnes dans notre pays.

#### **Excellence monsieur le président de la République, Mesdames et messieurs**

Les pères fondateurs ont tellement cru en l'unité du pays qu'ils l'ont mise en relief dans les différents symboles de la République à commencer par l'hymne national: La Congolaise, avec ses trois couplets.

Le premier couplet fait l'apologie de l'indépendance qui annonce le bonheur du peuple libéré après une longue lutte.

Le deuxième couplet vante la beauté du relief, de la végétation et de l'hydrographie du Congo, propriété d'« un seul peuple, d'une seule âme et d'un seul cœur ardent et fier »; fier de la richesse de notre pays.

Le troisième couplet invite l'ensemble du peuple à défendre la patrie, à bien servir l'État, quitte à mourir pour servir d'exemple aux générations futures.

Et le refrain exprime la liesse populaire, en implorant l'unité de tous et en rappelant que ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise.

La devise reprend le concept de l'unité. Et pour sceller cette unité et aller vers le progrès, les pères fondateurs nous exhortent au travail. Car le travail libère l'homme et l'ennoblit. Un pays ne peut réaliser son développement social, économique et acquiescer son indépendance véritable que grâce au travail, et au travail bien fait. Essayons de travailler suivant l'exhortation de Martin Luther King en faisant l'effort, qui que nous soyons, d'être le meilleur, là où l'État nous emploie, et que nous accomplissions notre besogne comme s'il s'agissait d'une mission spéciale que nous avait confiée Dieu le créateur.

Enfin, expression finale de l'unité et du travail, le progrès peut se manifester sur le plan matériel, intellectuel et moral. Le progrès matériel se manifeste par une meilleure répartition des richesses. Le progrès intellectuel se réalise au niveau scientifique et technique et le progrès moral au niveau des comportements et des attitudes.

Le choix du drapeau comme symbole de notre État n'est pas non plus le fait du hasard. Tout semble avoir été bien pensé par nos pères fondateurs. Le drapeau national est représenté par une bannière aux couleurs vert, jaune et rouge. Le vert symbolise la paix et rappelle les vastes étendues forestières de la végétation congolaise intégrées dans le Bassin du Congo, deuxième poumon écologique de la planète après l'Amazonie. Il est également le symbole de notre espérance dans l'avenir économique et social du pays. Le jaune exprime notre volonté d'union et de notre traditionnel sens de l'hospitalité, et le rouge exprime le courage et l'ardeur du peuple congolais.

Après avoir forgé notre État indépendant et souverain que nous préservons jalousement, après avoir construit notre État unitaire et indivisible que nous consolidons par nos efforts, nous nous sommes investis à créer l'État de droit. Oui ! L'État dont nous célébrons l'indépendance aujourd'hui est un État de droit.

#### **Excellence monsieur le président de la République**

L'État de droit dont nous exaltons l'indépendance, vous l'avez voulu protecteur, c'est-à-dire, « un État où le comportement de tous, individus, groupes d'individus et institutions de toute nature, est réglé par une norme juridique préexistante ».

L'État protecteur commande à ce qu'un juge impartial rende la justice, en se laissant guider par le bon sens, par la loi, toute la loi, rien que la loi et jamais par l'esprit de vengeance, de haine, de jalousie, de cupidité.

L'État protecteur que vous voulez rétablir, c'est celui que vous forgiez dans les années 1980 lorsque les conseils de discipline sanctionnaient les fonctionnaires indécents, absentéistes, paresseux, déserteurs et prévaricateurs.

L'État protecteur que vous voulez restaurer, c'est celui d'une justice exemplaire que nous avons connue par le passé, ayant su sanctionner les actes inciviques.

L'État protecteur que vous voulez promouvoir, c'est celui où le respect du bien d'au-

trui et du bien public était enseigné depuis l'école primaire, où l'enrichissement illégitime et l'étalage des richesses étaient dénoncés systématiquement.

#### **Excellence monsieur le président de la République, Mesdames et messieurs**

La bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, dont les discours nous sont servis par les donneurs de leçons, ne sont pas des produits d'importation.

Elles sont des valeurs intrinsèques de notre peuple, au cœur de l'État de droit dans notre pays. Certes, elles connaissent aujourd'hui un déclin du fait des différentes crises politiques, économiques et morales que connaît le Congo depuis les années 1990, du fait de la tendance à la ploutocratie. Mais il n'est pas impossible, même pas difficile, de revenir aux fondamentaux. La volonté du peuple congolais, de promouvoir l'État de droit, débarrassé de la corruption et de toutes malversations financières, est inébranlable. Cela avait déjà été expérimenté dans les années 1980, lorsque, le législateur congolais, sous votre impulsion excellence, monsieur le président de la République, avait renforcé le dispositif répressif et enrichi le droit pénal spécial par une infraction dite « sabotage économique ».

On se souviendra qu'une ordonnance portant le n° 018/84 du 23 août 1984 avait étendu la compétence matérielle des juridictions de droit commun, notamment aux actes de sabotage économique au préjudice de l'État.

Et aux termes de l'article 15 de ladite ordonnance, les peines encourues par les citoyens véreux allaient de 10 ans d'emprisonnement pour un préjudice de moins d'un million causé à l'État aux travaux forcés à perpétuité, pour un préjudice supérieur à 10 millions de FCFA, subi par l'État.

Ainsi, des arrêts et décisions de justice exemplaires ont été rendus par nos juridictions, à l'image de l'arrêt n° 092 du 29 octobre 1987 dans l'affaire opposant Ofnacom à des citoyens indécents, condamnés à payer de lourdes sommes au titre de dommages et intérêts. Il en a été ainsi de biens d'autres arrêts à l'instar de l'arrêt n° 69 du 7 juillet 1987, rendu au profit de la CNSS, des arrêts du 21 novembre 1985, et du 12 novembre 1987 rendus au profit de l'ONPT et de l'arrêt n° 4 du 1er mars 2000 rendu dans une autre affaire de détournement au préjudice de la CNSS au sujet de laquelle un citoyen avait été condamné à payer 360 millions de FCFA à titre principal et 75 millions de FCFA à titre de dommages et intérêts.

On peut donc se rendre compte du caractère sévère de la sanction pour les crimes économiques commis contre l'État.

L'État de droit, c'est cet État où les décisions de justice rendues au nom du peuple congolais sont exécutées sans surenchère démagogique. Lorsqu'on a fait du tort à l'État et à la République, on se doit de faire preuve de contrition, d'humilité et de repentance.

L'histoire de notre pays nous enseigne que nombreux sont nos compatriotes, au nom de la République fraternelle, qui ont bénéficié de l'amnistie et du pardon de notre peuple, lorsque dans un élan de repentance, ils ont témoigné de l'empathie et regretté les actes posés. Il leur suffisait de s'engager à ne pas revenir sur les lieux de leurs crimes.

L'État dont nous célébrons l'indépendance aujourd'hui, c'est l'État du peuple travailleur, l'État d'une jeunesse décomplexée qui sait se prendre en charge en s'engageant dans la production des richesses par la création des start-up dans l'agriculture, le numérique, l'artisanat, le tourisme et la culture.

L'État dont nous célébrons l'indépendance aujourd'hui, c'est l'État de la femme congolaise laborieuse, représentée dans le sceau de la République assise, avec ses tresses raffinées, sur un tabouret traditionnel, tenant sur ses genoux les tables de la loi qu'elle soutient de son bras gauche, conviant ses compatriotes à l'unité, au travail et au progrès.

#### **Excellence monsieur le président de la République, Mesdames et messieurs**

Le processus de construction d'un État est, en toute hypothèse, le résultat d'une dynamique interne de son peuple et non une génération spontanée. A travers les expériences que nous avons connues en 61 ans d'indépendance, nous avons enregistré des avancées, traversé des tumultes, mais la promesse d'une République unie, et d'un État en constant progrès, nous a toujours habitée. Le Congo peut donc tenir le cap. Il le peut non seulement en raison de la vision de ses dirigeants, mais aussi par la volonté et la détermination de son peuple à demeurer fidèle aux idéaux des pères fondateurs et à nos valeurs communes.

Aujourd'hui, malgré cette crise multidimensionnelle qui aura fragilisé les fondements de notre économie, notre volonté de faire des choix porteurs d'espoir demeure inébranlable.

Tous unis dans le souvenir de ce jour mémorable du 15 août 1960,

-Célébrons l'État;

-Magnifions l'État;

-Vénérons l'État;

-Restaurons son autorité,

-Adoptons des comportements exemplaires.

Pour que vive le Congo indépendant, souverain, unitaire et indivisible.

Je vous remercie.

## PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

# Le Congo doté d'un document sur la stratégie nationale

Le document sur la stratégie nationale pour la gestion des risques de catastrophes été validé au cours d'un atelier tenu sous format hybride à Brazzaville, grâce à l'appui du secrétariat général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), la Banque mondiale, et l'Union européenne.

Le gouvernement de la République du Congo, dans le cadre de la résilience de sa population aux risques de catastrophes s'est engagé à mettre en œuvre des politiques et des mécanismes indispensables pour leur gestion. C'est dans ce contexte que le présent atelier de validation a permis aux participants en quantifiant les aléas et impacts socioéconomiques de pouvoir doter le Congo d'un document de stratégie nationale pour la gestion des risques de catastrophes.

Les travaux de cet atelier ont débuté par deux présentations, notamment : le profil des catastrophes au

Congo, par Edmond Makimouha, point focal pour la gestion des risques de catastrophes ; l'appui du Pnud à la gestion des risques, par Jean Félix Lumière Issang, conseiller au développement durable et diversification économique, chargé des programmes au Pnud. Ces présentations ont permis aux participants de s'imprégner du contexte et de la nécessité de la gestion des risques de catastrophes.

Trois groupes de travail ont été mis en place pour élaborer ce document de quatre-vingt-quatre pages. « Contexte et genre » (de la page 1 à la page 50) comme premier groupe ; « Stratégie et plan de mise en œuvre » (de la page 51 à la page 71) comme deuxième groupe ; et « Mise en œuvre de la gestion des risques de catastrophes » (de la page 72 à la page 84) comme troisième groupe. La restitution en plénière par les groupes a démontré la nécessité pour le Congo de disposer d'un cadre national de gestion des risques de catastrophes. Par ailleurs, les participants ont apporté des contributions et amendements.

« Vos analyses, j'en suis sûre, vous ont permis d'établir un ordre de priorité des activités



La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo prononçant l'allocation de clôture de l'atelier (crédit photo MEDDBC)

de gestion des risques de catastrophes et d'identifier les stratégies de mitigations les plus efficaces. L'aperçu des évaluations des risques menées au Congo et des études de cas antérieurs ont présenté les caractéristiques essentielles des évaluations des risques, qui vous ont permis de mettre en relief des avantages d'une meilleure information sur les risques pour les planificateurs, les décideurs et le public en vue des analyses pertinentes pour les défis actuels et futurs à relever », a déclaré la ministre de l'Environnement, du Développement durable, et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, dans son allocution de clôture. A cet effet, poursuit-elle, les meilleurs liens entre le travail scientifique et de développement sont nécessaires pour atteindre les objectifs cruciaux de prévention, d'atténuation des tragédies humanitaires et de résolution des situations à venir en tenant compte, notamment du risque, de la situation géographique et de l'événement. L'analyse commune

des risques doit être perçue comme une base pour la prévention, la gestion, la préparation et la réponse adaptées au niveau national et local. « Cela nous amène à prendre de plus conscience de la nécessité de passer d'un modèle réactif d'intervention en cas de crise humanitaire à un cadre proactif de gestion des crises et des catastrophes. Un tel cadre doit être bâti sur une bonne compréhension des facteurs de risque humanitaire, afin que les acteurs puissent agir sur la base d'une compréhension commune des priorités pour orienter leurs ressources de manière coordonnée et efficace », a ajouté Arlette Soudan-Nonault.

Enfin, la ministre a indiqué que cette stratégie nationale fournit au Congo un cadre d'évaluation des risques liés aux crises humanitaires et aux catastrophes qui englobe l'exposition aux risques, la vulnérabilité et la capacité de faire face. Elle permet en outre de fédérer les synergies de tous les acteurs concernés autour d'une vision unifiée et l'ensemble des acteurs concernés, y compris la société civile, les opérateurs économiques et la communauté scientifique.

Notons que cet atelier qui a permis à la République du Congo de faire désormais partie des cinq pays de l'Afrique centrale qui disposent d'une stratégie nationale de gestion de risques et de catastrophes a connu la participation des représentants des administrations publiques, des organisations de la société civile, des parlementaires, du Pnud, du Fonds des Nations unies pour la population, de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, du Fonds des Nations unies pour l'enfance, et du Programme alimentaire mondial.

Bruno Okokana

## TRIBUNE LIBRE

## Du pain sur la planche

La coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus avait invité, lors de sa réunion du 23 juillet 2021, les membres du gouvernement « à mettre en œuvre, sans délais, toutes les actions devant amener les fonctionnaires et les agents placés sous leur autorité à se faire vacciner » parce que, dicit la coordination nationale, « l'administration d'État et les structures sous tutelle devaient donner l'exemple à l'ensemble de la population ». A la suite de cette orientation à valeur d'instruction, quelques ministères seulement ont initié des notes, en application de la circulaire consécutive du Premier ministre publiée le 6 juillet dernier.

Pour l'essentiel, les circulaires publiées par dix ministres, sur la trentaine que compte le gouvernement, visent à inciter les fonctionnaires évoluant sous leur tutelle à se faire vacciner. Certaines de ces notes fixent un délai au-delà duquel la présence des mêmes fonctionnaires au service sera subordonnée à la présentation du certificat de vaccination ou du test PCR négatif.

A la lecture de l'instruction de la coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus et des circulaires sus-évoquées, il apparaît évident que le gouvernement est mû par le souci de préserver la vie des Congolais. Mais, en même temps, transparait aussi le paradoxe : certains administrés qui devraient être protégés refusent curieusement cette protection. En effet, l'acquisition des vaccins par les autorités est la preuve que l'État ne se départit pas de ses obligations d'assurer la protection de la population face à une maladie dangereuse. De fait, le refus d'une partie de celle-ci de se vacciner et donc de se faire protéger devant la furie de la covid-19 est à tout le moins incompréhensible.

La tâche est donc difficile pour les pouvoirs publics. Elle est davantage difficile avec la dizaine de circulaires ministérielles. En effet, exiger aux fonctionnaires un test PCR négatif ou un certificat de vaccination pour être au service constitue, à n'en point douter, un élément motivant pour que chacun d'eux se rende vers les centres dédiés afin de recevoir sa dose de vaccin. Malheureusement, ces circulaires ont le défaut de ne pas définir, explicitement, les mesures coercitives prévues contre ceux des fonctionnaires qui résisteraient opiniâtement aussi bien à l'idée de se vacciner qu'à celle de s'exposer aux tests PCR.

Il y a fort à parier que la plupart d'entre eux prendront ces exigences comme prétextes pour ne plus se rendre au lieu du travail. D'ailleurs, ils sont d'avance convaincus que rien de grave ne leur arrivera, quoique le gouvernement fasse. Parce qu'ils ont la conviction que, malgré leur absence au service, leur salaire continuera à être versé intégralement à la fin du mois.

Ces fonctionnaires peuvent fonder leur raisonnement sur le fait que notre administration pourrait indubitablement renfermer des fantômes perpétuellement absents au service, mais régulièrement payés. Ainsi se pose le problème des mesures d'accompagnement des circulaires publiées. C'est dire combien, dans le cadre de la complémentarité gouvernementale, le ministère du Contrôle d'État, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs dans les administrations publiques aura beaucoup de travail en perspective. Autant dire qu'il a du pain sur la planche.

Valentin Oko



### CALENDRIER DE NOS PROCHAINES FORMATIONS

Le cabinet ECIFORM organise à Brazzaville des formations sur les modules ci-après et selon les dates indiquées. Pour plus d'infos contactez nous au (00242) 06 993 50 53 Email : [contact@eciform-services.net](mailto:contact@eciform-services.net)

—Audit et contrôle interne dans la banque (06 au 10 Septembre 2021)  
—Suivi-évaluation des projets (13 au 17 Sept 2021)  
—Archivage et classement des documents (13 au 17 Sept 2021)  
—Gestion des projets (20 au 24 septembre 2021)

—Secrétariat et assistantat de direction (06 au 10 Sept 2021)  
—Les techniques de vente et de prospection (20 au 24 Sept 2021)  
—Elaboration et pilotage d'un plan de formation (27 au 01 Octobre 2021)  
—La GPEC (27 au 1er Octob. 2021)

—Gestion des stocks et des achats (04 au 08 Octobre 2021)  
—La gestion axée sur les résultats (04 au 08 Octobre 2021)  
—Le management efficace d'une équipe (11 au 15 Octobre 2021)  
—Commerciaux : comment booster ses performances (11 au 15 Octobre 2021)

Site web : [www.eciform-services.net](http://www.eciform-services.net) | Coût : 250.000 à 400.000 XAF par module | D'autres modules sont disponibles.

## POLIOMYÉLITE

## Le deuxième passage de vaccination prévu du 20 au 22 août

**Pendant trois jours, la campagne nationale de vaccination des enfants de 0 à 5 ans contre le poliovirus non sauvage se fera de porte-à-porte dans les domiciles, les lieux publics : marchés, gares routières, églises ..., souligne un communiqué signé par le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki.**

Sur toute l'étendue du territoire national, la campagne de vaccination vise à protéger 1 161 356 enfants de 0 à 5 ans contre la maladie invalidante. Du 20 au 22 août, il s'agira du deuxième passage étant donné que le premier avait déjà eu lieu du 17 au 19 juin dernier. La poliomyélite, communément appelée "polio", est une maladie contagieuse causée par le poliovirus qui entraîne une paralysie, voire la mort. Elle touche toute personne et les enfants de moins de 5 ans sont particulièrement vulnérables. Le poliovirus entre dans l'organisme par voie buccale lorsqu'une personne boit de l'eau ou mange des aliments contaminés.

Le principal signe de la maladie est la paralysie brusque des membres inférieurs d'un enfant qui marchait déjà. La fièvre, la fatigue, les maux de tête, les vomissements, la raideur au niveau de la nuque, l'affaiblissement des membres font aussi partie des symptômes. Ce type de polio, rare, apparaît dans les régions du monde où les enfants ne sont pas suffisamment vaccinés. La campagne de vaccination, qui sera à sa deuxième phase dans quelques jours, permettra donc de renforcer l'immunité des enfants et contenir l'épidémie.

R.M.

## AFFAIRES SOCIALES

## La population de Mayeye se montre optimiste

**Lors de la descente dans près de vingt villages du district de Mayeye, dans le département de la Lékoumou, du 11 au 14 août, de la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, la population s'est montrée optimiste dans l'attente de la réalisation des promesses de campagne.**

Dans les villages Lilendé, Indzeri, Makanda, Dziembo, Boudouhou, Minguéle et bien d'autres du district de Mayeye, la population garde espoir quant à la résolution des problèmes sociaux de base. L'optimisme affiché en recevant la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire est sans nul doute lié aux réalisations déjà faites dans le district.

Dans les quatre premiers villages suscités, les habitations sont plus confortables qu'avant. Il y a quelques mois, en effet, une tempête avait rasé des maisons en laissant derrière elle un lot important de sinistrés. Les pouvoirs publics ont procédé à la reconstruction des habitations. La ministre Irène Mboukou-Kimbatsa, à l'époque conseillère du président de la République, avait apporté sa pierre à l'édifice à travers un don de tôles pour les toitures. « Ces maisons sont plus confortables que celles construites par nous-mêmes avant la tempête », a fait savoir Richard Mbama, un chef de famille au village Indzeri. Par ailleurs, l'électrification de Mayeye centre renforce l'optimisme de la population du fait que les activités du secteur informel, génératrices de revenus, se sont développées



La ministre Irène Mboukou-Kimbatsa au contact de la population

par la suite. En gardant espoir, les doléances ont été formulées dans des conversations à bâtons rompus entre la ministre en charge des Affaires sociales et la population. Difficultés d'évacuer, entre autres, les produits agricoles en saison des pluies du fait de l'état de la route. Le souhait de voir d'autres villages être électrifiés

en vue d'étendre les activités génératrices de revenus et lutter contre le chômage des jeunes a également été exprimé.

La réponse de la ministre a été claire. « On ne peut pas réaliser tous les rêves en un jour. Les pouvoirs publics vont honorer leurs engagements malgré les difficultés que traverse le pays en matière de crise financière et sanitaire », a-t-elle indiqué, en appelant les acteurs du secteur agricole à se constituer en groupements de sorte que Mayeye puisse contribuer activement à l'auto-suffisance alimentaire du pays qui est l'un des principaux défis du quinquennat.

La ministre Irène Mboukou-Kimbatsa a profité de dire merci à la population d'avoir contribué à l'élection du président de la République pour laquelle elle avait battu campagne dans le district.

Rominique Makaya

## FORUM DES JEUNES

## Fnuap et le Congo préparent le rendez-vous de Brazzaville

**L'échange entre le représentant résidant du Fnuap au Congo et le ministre chargé de la Jeunesse a porté, le 13 août, sur les préparatifs du Forum des jeunes de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) qui se tiendra à Brazzaville du 19 au 20 août.**

Le forum vise à mobiliser la jeunesse de la sous-région par rapport aux problématiques relatives à l'épanouissement des jeunes et à la promotion de la dividende démographique. « L'objet de cette audience est de transmettre au ministre les remerciements et les félicitations du directeur régional et de transmettre son message qui consiste à remercier le Congo pour avoir par-

rainé cet important forum, et assurer que c'est une opportunité et non un événement pour pouvoir mobiliser les acteurs nationaux et internationaux par rapport à la problématique de la jeunesse et trouver des financements et aussi développer les programmes et les mettre en œuvre en faveur de la jeunesse pour pouvoir consolider la culture de la paix, du

développement et de la stabilité au niveau de la région », a commenté Mohamed Lemine Salem Ould Moujtaba.

Ce forum, rappelons-le, se tient sous la mandature de Denis Sassou N'Guesso, président en exercice de la CEEAC, et accouchera d'une déclaration de la jeunesse dans laquelle seront présentées les ambitions de la jeunesse de la sous-région. L'appui du président

de la République est vivement important. « Nous souhaitons que le président de la République porte cette déclaration qui fera ressortir les ambitions de la jeunesse de la sous-région au sommet de l'Union africaine comme étant la déclaration de la jeunesse de la CEEAC », a expliqué le représentant résident du Fnuap.

James Golden Eloué

## DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

## Mieux réguler l'accès à la terre en milieu rural

**La complexité du régime foncier congolais empêche les producteurs d'accéder à des terres agricoles et l'essor des grandes plantations privées. Le gouvernement entend créer une synergie entre les ministères sectoriels pour tenter de lever les obstacles.**

L'accès à la terre reste l'un des freins au développement de l'agriculture en République du Congo. Les conflits opposent régulièrement les propriétaires terriens revendiquant le droit coutumier et les exploitants agricoles détenteurs des titres officiels. D'où la tenue du séminaire de renforcement des capacités, le 12 août à Brazzaville, des cadres du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche sur l'interprétation du régime foncier national.

La vulgarisation des procédures d'obtention des terres auprès des techniciens agricoles vise à éviter les conflits entre une attribution étatique et les propriétaires terriens. Le

foncier est un préalable au développement local, admet-on. C'est pourquoi, il doit être élucidé compte tenu des changements législatifs et réglementaires intervenus ces dernières années.

Trois départements ministériels sont directement concernés par la problématique de l'accès à des terres agricoles. « Sécuriser le foncier, c'est aussi mettre en place toutes les garanties pour conforter les propriétaires terriens. C'est également protéger les droits de ceux qui reçoivent les terres, à titre onéreux ou gracieux, pour une exploitation de courte ou longue durée », a souligné le ministre de

l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo. Au Congo, la politique d'aménagement et de développement du territoire est axée sur le schéma national d'aménagement, le code de l'urbanisme, les schémas et plans départementaux d'aménagement du territoire, les schémas sectoriels et les schémas directeurs de villes et des plans d'urbanisme. La politique d'aménagement, soutient le ministre l'Aménagement du territoire, Jean-Jacques Bouya, vise à doter le pays d'une organisation spatiale équilibrée et des réseaux d'infrastructures et d'équipements structurants.

« Cette politique d'aména-

gement induit une synergie nationale visant la consolidation des fondements de la croissance. Elle met en évidence la stratégie de reconquête du territoire à travers l'unification, le zonage du territoire, l'armature urbaine et villageoise, les services publics et le développement local », a-t-il précisé.

En effet, l'atelier sur le foncier agricole a permis aux participants d'échanger sur les principaux textes traitant du régime foncier congolais, à savoir la loi du 22 septembre 2008 portant régime agro-foncier ; loi du 13 juin fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains ; la loi du 26 mars

2004 portant code du domaine de l'État ; le décret 2011 portant classement des terrains ruraux appartenant aux emprises des autoroutes, des routes nationales et départementales.

La rencontre représente une avancée majeure en matière de l'accès à la terre au Congo, estime pour sa part le ministre des Affaires foncières, Pierre Mabilia. « Le pays dispose bien des terres et terrains propres à accueillir toute sorte d'investissement agro-industriel. Ces terres et terrains sont disponibles aussi bien auprès de l'État qu'auprès des détenteurs des terres coutumières », a-t-il dit.

Fiacre Kombo

# PROMO LIPANDA+

**LE DÉCODEUR HD**  
A PARTIR DE LA FORMULE **ACCESS**

**5 000 FCFA**



## BONNE FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

 **06 877 92 92**  
(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE  
SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

 **CANAL+ CONGO**

Tarif TTC en vigueur du 10/08/2021 au 10/09/2021 pour tout nouvel abonnement à l'une des formules suivantes : ACCESS, EVASION ESSENTIEL+, ACCESS+, EVASION+ ou TOUT CANAL+, lié à l'achat d'un décodeur HD CANAL+. La parabole est offerte. Hors frais d'installation et accessoires. Prix maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

LES BOUQUETS  
**CANAL+**





# Bonne Fête de l'Indépendance

15/08/21-DCRP/PAPN-CG



[www.papn-cg.org](http://www.papn-cg.org)



REPUBLIQUE DU CONGO  
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE  
 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE  
 UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

**APPEL A PROPOSITION POUR LE FINANCEMENT DES PLANS D'AFFAIRES**

Conformément à l'Accord de financement du 20 septembre 2017, entre la République du Congo et l'Association Internationale de Développement, Groupe Banque mondiale, le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC) lance la 3ème campagne de financement des plans d'affaires ou microprojet. Le budget prévisionnel de cette activité est de 2 milliards de FCFA.

A cette fin, le projet invite les acteurs agropastoraux et halieutiques réunis en groupements, en coopératives ou en microentreprises agroindustrielles, promoteurs de la mécanisation agricole, de la transformation, de la conservation, de la commercialisation ou de la distribution des produits agricoles des 18 districts et villes ci-dessous à déposer leurs idées ou propositions de projets auprès des prestataires de montage affectés à Impfondo, Ouessou, Pokola, Makoua, Boundji, Ewo, Okoyo, Ollombo, Ngo, Ngabé, Ignié, Brazzaville, Mouyondzi, Loudima, Sibiti, Dolisie, Pointe - Noire et Loango.

Les plans d'affaires seront financés par un système de fonds à coûts partagés associant une subvention de l'Etat, à

travers le PDAC, à un apport du bénéficiaire, soit 5% pour les groupes de producteurs et 25%, pour les microentreprises.

La proposition du projet est présentée dans une fiche remplie et signée par le promoteur, accompagnée d'une photocopie de l'agrément ou du RCCM, de la liste des membres du groupement, de la coopérative ou du personnel de l'entreprise, le cas échéant, comprenant noms, prénoms, fonctions, numéros de téléphones et signatures.

La fiche de manifestation d'intérêt est obtenue gratuitement auprès du chef de secteur agricole.

Sur cette base, les plans d'affaires seront élaborés par des spécialistes individuels de montage, grâce au logiciel de RuralInvest et déposés par les bénéficiaires eux-mêmes, sans aucun frais, auprès du représentant de l'organisme indépendant basé dans chaque district ou ville.

Les plans d'affaires seront analysés et sélectionnés par un organisme indépendant en tenant compte de leur viabilité et rentabilité.

Une commission nationale composée des représentants de l'administration, du secteur privé et de la société civile procédera à la validation finale des plans d'affaires sélectionnés.

Les promoteurs des plans d'affaires validés signeront une convention de financement avec le PDAC et recevront des financements en nature ou en argent pour l'exécution des plans d'affaires.

Le calendrier de la campagne de financement des plans d'affaires 2021 se présente comme suit :

-Sensibilisation des acteurs par les services déconcentrés du MAEP: du 16 au 26 août 2021

-Retrait et dépôt des fiches de manifestation d'intérêt : du 18 au 26 août 2021 ;

-Montage des plans d'affaires : du 23 août au 15 septembre 2021

-Réception des plans d'affaires: du 20 au 25 septembre 2021

-Analyse et sélection des plans d'affaires : du 21 septembre au 21 octobre 2021

-Transmission des plans d'affaires au PDAC : 25 octobre 2021

-Validation des plans d'affaires :

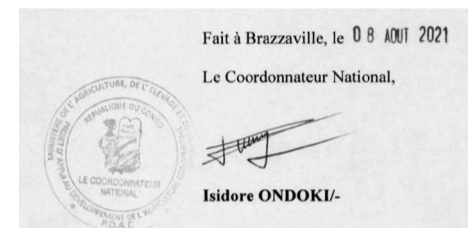
2 novembre 2021

-Notification des bénéficiaires : 10 novembre 2021

-Signature des conventions de financement: du 15 novembre au 24 décembre 2021.

Le PDAC rappelle qu'aucune action prévue ci-dessus ne donne lieu à aucun frais. Tout comportement contraire de quelque acteur que ce soit, au nom du PDAC ou pas, doit être rapporté aux autorités du ministère en charge de l'agriculture ou signalé au PDAC (06 858 88 88, pdacmaep@gmail.com).

Pour toute information complémentaire, les personnes intéressées sont invitées à contacter les directeurs départementaux de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et les chefs de secteurs agricoles de leurs districts ou villes respectifs ou encore les antennes du PDAC basées à Pointe Noire, Nkayi, Kinkala, Ngo et Ouessou.



**REMERCIEMENTS**

La veuve Kambani née Maboundou Angèle, les enfants Kambani ainsi que la famille du défunt, très touchés par la sympathie dont les amis, connaissances et anciens collègues du Trésor-public ont fait preuve lors du décès de leur regretté époux, père, frère, oncle et grand-père le nommé Kambani Emile Aser décédé le 8 Juin 2021 à Brazzaville. Vous remercient sincèrement pour vos soutiens multiformes.



**SER.VAL.COO. BATIMENTS**

Entreprise de construction de bâtiments

Architecture-Maçonnerie-Béton armé

Manager : maître Serval Ndokou Gona

Tél/Watsshap : 05 5 89 49 09 / 06 850 74 64



La famille Peya remercie très affectueusement et sincèrement tous ceux qui ont partagé leur peine après le décès de leur mère, madame Peya née Ibovi Catherine, décès survenu le 04 juin 2021 a Brazzaville, ainsi que les marques de sympathie que vous avez témoignées qui ont été d'un très grand réconfort dans ces moments douloureux.

**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente  
 Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE  
 (africaine, française et italienne)  
 Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

## ZONE CÉMAC

# Suppression des frais du roaming avant début 2022

La 14e session du comité de pilotage du Programme des réformes économiques et financières de la sous-région (PREF-CEMAC), qui s'est réunie le 12 août 2021 à Douala, a instruit la mise en œuvre effective de la suppression des frais d'itinérance de roaming entre les États au plus tard à la fin 2021.

À partir du délai requis, les citoyens de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), en déplacement à l'intérieur des États, auront accès aux services mobiles, entre autres, appels, SMS et internet..., sans frais supplémentaires et sans changer de carte Sim. C'est l'une des principales recommandations prises à la récente réunion du Copil de Pref-Cémac présidée par le ministre congolais des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Rigobert Roger Andely. En outre, le Copil a instruit la Commission Cémac et le secrétariat permanent du Pref-Cémac de définir une stratégie de diversification des économies mettant l'accent sur la formation des ressources humaines, le développement des chaînes de valeurs et l'approvisionnement du marché régional (application stricte de la réglementation des changes,



promotion de l'import-substitution). Il a, enfin, insisté sur le démarrage rapide des projets intégrateurs. « Il convient de relever les progrès réalisés dans le suivi du processus de mise en œuvre des 11 projets

intégrateurs par le Copil du Pref-Cémac, dont deux sont déjà en phase de démarrage, moins d'un an après la tenue de la table ronde de Paris. L'instruction de deux autres projets sera achevée en décembre

Les deux ministres congolais à Douala Adiac 2021 et après l'adoption du rapport final d'évaluation par les conseils d'administration respectifs de la BAD, de la BDEAC, et d'Afrexim Bank », a assuré Rigobert Roger Andely. Il faut savoir que la 14e ses-

sion du Copil Pref-Cémac intervient dans un contexte particulier marqué par un triple choc : économique, sanitaire et sécuritaire. La zone connaît une récession de -1,7% et un déficit budgétaire établi à -2% du PIB. Sur le plan monétaire, les tirages effectués dans le cadre des facilités d'urgence contre la Covid-19 et le recours au marché des titres publics ont entraîné une expansion de 42,7% des créances nettes du système monétaire sur les États de la Cémac. Cette session a connu une participation des ministres des Finances, de l'Economie et de l'Intégration sous-régionale des six pays de la Cémac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad), et les différentes institutions communautaires (Commission de la Cémac, BEAC, BDEAC, Cosumaf, Cobac, Gabac, Unipac, Bvmac...).

**Fiacre Kombo**

## IMMIGRATION

## Le Sénat adopte le projet de loi sur le statut des réfugiés

Le texte approuvé, le 12 août, s'inscrit dans le cadre de l'amélioration, de l'harmonisation et surtout du renforcement du dispositif juridique au plan interne. Il vient combler les vides, consolider les précédents instruments relatifs à la problématique sur les réfugiés.

L'Etat congolais se reconnaît le droit d'accorder protection et asile à toute personne se trouvant sur son territoire y compris dans ses domaines extraterritorialité. La loi adoptée prévoit également la création d'un Comité national d'assistance aux réfugiés, organe chargé de déterminer le statut de réfugié, de gérer et protéger ceux des réfugiés reconnus ainsi que les demandeurs d'asile.

S'agissant justement des réfugiés, quelques sénateurs se sont intéressés au cas des Rwandais vivant au Congo. Intervenant sur cette question, le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a laissé entendre que l'Organisation des Nations unies a mis fin, il y a quelques années, au statut de réfugiés des Rwandais vivant au Congo.

« Le Rwanda est devenu un pays fréquentable, un pays admiré de toute part, il a abrité plusieurs sommets de l'Union africaine. Les Nations unies ont considéré qu'il n'y avait plus de raisons que des Rwandais vivent à l'étranger et sous la protection du Haut commissariat des Nations unies comme réfugiés. Elles ont mis fin au statut de réfugiés des Rwandais dans notre pays », a-t-il déclaré.

Le ministre a réaffirmé qu'il n'y a plus de réfugiés rwandais en République du Congo puisqu'entre-temps, beaucoup se sont installés, pratiquent l'agriculture pour les uns, l'élevage pour les autres et se sont même mariés à des Congolais et des Congolaises.

« Beaucoup se sont intégrés dans notre société mais n'ont toujours pas la nationalité congolaise alors que nous avons le privilège de la double nationalité », a-t-il renchéri.

Jean-Claude Gakosso a rappelé qu'ils sont aujourd'hui au nombre de 811 Rwandais qui sont dans un statut hybride, c'est-à-dire ni réfugiés ni Congolais mais en même temps ne veulent pas rentrer au Rwanda. Il a conclu en précisant que le Congo compte près de 26 000 réfugiés toutes nationalités confondues, dont les plus nombreux sont des Centrafricains et des Congolais de Kinshasa.

**Jean Jacques Koubemba**

## SANTÉ

## La pandémie a affecté le traitement du cancer des enfants africains

Les programmes de dépistage et de traitement des cancers en Afrique, en particulier chez l'enfant, ont été touchés par la pandémie de Covid-19, selon une enquête de l'OMS.

Les mesures drastiques de prévention adoptées depuis le début de la pandémie de Covid-19 en Afrique et l'attention accrue portée par le personnel de santé des pays à la lutte contre le virus ont considérablement perturbé la prestation d'autres services de santé essentiels dans la région. « Selon nos estimations, en 2020, plus de 28 000 enfants sont décédés d'un cancer en Afrique subsaharienne », estime le docteur Jean-Marie Dangou, coordonnateur du Programme de gestion des maladies non transmissibles au Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique. Ajoutant : « C'est une situation très déplorable, car les cancers de l'enfant sont curables à condition d'être détectés à un stade précoce et que l'enfant bénéficie d'une prise en charge complète ». Selon une enquête de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), datant de janvier à mars 2021, le taux de perturbation des services de santé essentiels en Afrique pendant la pandémie est estimé à 43%.

Parmi les programmes les plus touchés, figurent le dépistage

et le traitement des cancers, en particulier chez l'enfant. 46 % des pays ont noté une baisse de régime en matière de dépistage des cancers, tandis que 13 % des pays ont signalé des perturbations atteignant un taux de 50 %, souligne l'enquête. Le taux de survie du cancer de l'enfant en Afrique subsaharienne est de 20 % à peine. Or, dans les pays à revenu élevé, plus de 80 % des enfants atteints de cancer sont guéris, grâce à un diagnostic précoce – entre autres. La détection précoce du cancer donne de meilleures chances de survie à l'enfant. Des améliorations notables peuvent être apportées à la vie des enfants atteints de cancer si le dépistage est fait à un stade précoce et que les retards de prise en charge du patient sont évités, note le rapport.

La perte de vitesse induite par la pandémie de Covid-19, en matière de dépistage et de traitement des cancers, est susceptible d'entraîner des retards de diagnostic et de traitement, ce qui aura pour effet d'accroître la pression sur les ressources médicales déjà limitées du continent,

et de causer une augmentation notable du nombre de décès évitables dus au cancer. Pendant la pandémie, divers facteurs ont contribué au recul des initiatives de dépistage et de traitement du cancer. Le manque de personnel médical a affecté les services de lutte contre cette maladie, avec notamment 72 % des pays ayant signalé une baisse de personnel. Dans 64 % des pays, les populations craignent de se faire soigner en pleine pandémie. En outre, dans 58 % des cas, l'accès aux services de santé essentiels a diminué étant donné les difficultés financières causées par la pandémie, notamment les conséquences financières engendrées par les confinements qui ont été décrétés.

« Le seul moyen d'éviter les décès dus au cancer et de prévenir les cas dans notre région, en particulier chez les enfants, est d'investir suffisamment dans la prévention et dans le traitement du cancer, et parallèlement, dans des formations de qualité pour les professionnels de la santé », a souligné le docteur Dangou.

**Noël Ndong**

## AFRIQUE CENTRALE

## Les CER en concertation pour la biennale de Luanda

Dans le cadre de l'organisation de la deuxième édition de la biennale de Luanda, dite « Biennale de la culture de la paix et de la non-violence », le président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Gilberto Da Piedade Verissimo a organisé, le 13 août, par visioconférence, une réunion de concertation des Communautés économiques régionales (CER).

Au cours de la rencontre virtuelle, les échanges ont tourné autour de : l'importance de la contribution des arts, de la culture et du patrimoine à une paix durable et faire taire les armes à l'horizon 2030 ; la nécessité de travailler pour impliquer les jeunes comme acteurs des transformations sociales pour la prévention des conflits et le développement durable ; l'urgence de formaliser notre vision de l'Afrique et de la diaspora face aux conflits, aux crises et aux inégalités pour trouver les résolutions nécessaires ; l'intérêt d'exploiter le potentiel des océans pour le développement durable et la paix et enfin, comprendre les enjeux du festival des cultures.

Il s'agissait pour tous les participants de faire le point sur ce qui est attendu des Communautés économiques régionales (CER) et des partenaires au développement, afin de susciter leur adhésion à la deuxième édition de la biennale de Luanda et de marquer, une fois de plus et de manière historique, l'engagement du continent en faveur de la paix. « Notre désir le plus ardent est que la paix et la non-violence, que nous voulons

*promouvoir à partir de Luanda, ne soient pas un acte de résignation des peuples d'Afrique et du monde, mais un art de vivre, un art qui règle les gestes et les pensées de tous dans le souci constant d'assurer l'existence, la pérennité d'individus épanouis, de la famille, du clan, des peuples africains et de leur diversité dans un monde en constante évolution »,* a souligné l'ambassadeur Gilberto Da Piedade Verissimo.

Contrairement à la première, la deuxième édition est considérée comme une opportunité majeure de célébrer le thème de l'année 2021 de l'Union africaine, « Arts, culture et patrimoine : Leviers pour l'édification de l'Afrique que nous voulons » et de prolonger, au cours de cette même année, le thème de l'année 2020, « Faire taire les armes en Afrique ».

La deuxième biennale entend apporter de nombreuses innovations : le format; le caractère inclusif des acteurs et le calendrier. Elle s'organise en étroite coopération avec l'Unesco et l'Union Africaine, notamment par la création d'une Commission multisectorielle et d'un Comité national de gestion

de la Biennale.

L'UNESCO qui a lancé un vibrant appel à tous les Etats membres de l'UA à soutenir la 2ème Biennale de Luanda et à y participer, a également pris ses dispositions, notamment en renforçant sa présence en Angola et en créant un Secrétariat Permanent pour l'organisation de la deuxième édition avec la participation de points focaux dans ses Bureaux hors-Siège en Afrique et dans les pays de la diaspora.

En outre, des efforts ont également été entrepris pour renforcer l'appropriation de la Biennale au niveau des CER, afin que celles-ci puissent persuader leurs Etats membres respectifs à participer activement dans le processus devant aboutir à la tenue et au succès de la biennale de Luanda.

A l'issue de la réunion de concertation, les participants se sont donnés rendez-vous à Luanda, le 4 Octobre prochain, pour célébrer la biennale sur la culture de paix. La rencontre a connu la participation des représentants de l'Union africaine, de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Unesco etc.

*Yvette Reine Nzaba*

## TCHAD

## Albert Pahimi Padacké nomme les membres du comité d'organisation du dialogue

**Le Premier ministre tchadien a signé, le 13 août; un arrêté portant nomination des soixante-neuf membres du Comité d'organisation du dialogue national inclusif (CODNI).**

L'opposant Saleh Kebzabo a été nommé au poste de vice-président du comité d'organisation du « dialogue national inclusif » devant conduire à des élections présidentielle et législatives au Tchad.

« Je tiens absolument à ce qu'il y ait tous les Tchadiens autour d'une table ronde pour discuter de nos problèmes », a indiqué Saleh Kebzabo, plusieurs fois candidat à la présidentielle face au maréchal Idriss Déby Itno, et dont la nomination a été officialisée samedi par un arrêté. Il a lancé un appel à l'opposition armée « à mettre de côté toute autre considération ». « Le gros obstacle qui était Déby n'est plus là. On doit s'asseoir, se regarder dans les yeux et se dire la vérité pour repartir sur des bases nouvelles dans une structure démocratique », a-t-il expliqué, estimant que « la rébellion armée a miné le Tchad depuis une cinquantaine d'années ».

En mai dernier, deux membres de son parti ont fait leur entrée dans le gouvernement de transition et Saleh Kebzabo a reconnu les nouvelles autorités militaires, réunies au sein d'un Conseil militaire de transition mis en place après le décès du chef de l'Etat, Idriss Déby Itno, et présidé par son fils Mahamat Idriss Déby Itno.

Placé sous l'autorité de ce dernier, le CODNI est composé des membres du gouvernement, des représentants de la jeunesse et des confessions religieuses. Abakar Adoum Haggar, ancien secrétaire général de la présidence sous Idriss Déby, est nommé deuxième vice-président.

Le 10 août, lors d'une adresse à la nation à la veille de la fête de l'indépendance, Mahamat Idriss Déby avait lancé « un appel pressant » à l'opposition armée, promettant qu'un « dialogue franc et sincère sera ouvert, de manière spécifique, aux mouvements politico-militaires ».

*Yvette Reine Nzaba*

## ETHIOPIE

## La communauté internationale divisée sur le règlement du conflit au Tigré

Des initiatives de négociations enclenchées jusqu'à ce jour pour tenter de trouver une solution au conflit dans la région sont au point mort, et les réactions du monde restent timides pour la simple raison que certains Etats, dont les membres africains du Conseil de sécurité (Kenya, Niger, Tunisie) ne veulent pas, comme l'Ethiopie, que la question du Tigré soit un sujet à discuter formellement par cette instance. Il en résulte que la situation continue de dégénérer sur le terrain.

Le conflit au Tigré relève d'une affaire interne à l'Ethiopie et si des efforts internationaux doivent être réalisés, cela doit être le fait que des Africains, via par exemple l'Union africaine, soutiennent certains pays du continent mais aussi d'ailleurs. Ils sont soutenus par la Russie et la Chine qui disposent d'un droit de veto au Conseil de sécurité. Cela a lieu au moment où la médiation de l'organisation panafricaine peine à convaincre les parties en conflit à résoudre la crise par le dialogue.

Les Etats-Unis pensent au contraire que la crise au Tigré n'est pas une affaire intérieure éthiopienne, mais un sujet qui doit préoccuper le Conseil de sécurité, indique l'ambassadrice américaine à l'ONU, Linda Thomas-Greenfield. C'est pour cela que le président américain, Joe Biden, dépêche cette semaine un émissaire en Ethiopie, avec pour mission d'exiger la fin des combats dans la région du Tigré où la crainte d'une catastrophe hu-

manitaire s'intensifie. Jeffrey Feltman, diplomate chevronné des Etats-Unis pour la Corne de l'Afrique, effectue une visite sur place du 15 au 24 août, selon le département d'Etat.

Auparavant, et dans le but de contraindre les autorités éthiopiennes à s'asseoir sur la table des négociations avec les rebelles pour régler le conflit au Tigré, le gouvernement américain avait décidé d'imposer des restrictions de visa à des responsables érythréens et éthiopiens accusés de l'avo-

jour. A cette occasion, les pays occidentaux s'étaient contentés de renouveler leur appel à « un cessez-le-feu immédiat ».

**Bruxelles déplore l'enlèvement du conflit**

Aujourd'hui, le chef de la diplomatie européenne déplore la dégradation de la situation dans la région, alors que Bruxelles a gelé depuis décembre le versement de quelque 90 millions d'euros d'aide budgétaire à l'Ethiopie. « Ce qui se passe au Tigré est effroyable. Il est

et l'ouverture d'un dialogue politique entre les parties au conflit dans le respect de l'intégrité et de l'unité de l'Ethiopie », estime Emmanuel Macron. « Aux côtés de ses partenaires, la France se tient prête à accompagner l'Ethiopie dans ces directions », souligne la présidence de la République française, qui réitère la position affichée par le président français lors des récents entretiens qu'il a eus avec les deux chefs de gouvernement soudanais et éthiopiens.

Certains dirigeants étrangers, notamment occidentaux, ignorent les crimes du TPLF (Front de libération du peuple du Tigré), parti à l'époque au pouvoir dans cette région du nord du pays et qui défiait le gouvernement central, relève-t-il.

La région du nord de l'Ethiopie a plongé dans la violence en novembre dernier, lorsque le Premier ministre a envoyé l'armée dans la région pour destituer les autorités locales du TPLF à la suite, selon lui, de l'attaque de camps militaires par des forces tigréennes. Alors que le chef du gouvernement éthiopien, prix Nobel de la paix 2019, promettait une victoire rapide, neuf mois plus tard, les forces pro-TPLF ont repris le contrôle de l'essentiel du Tigré et progressé dans les régions voisines de l'Amhara, l'obligeant à appeler « tous les Ethiopiens aptes et majeurs » à rejoindre les forces armées pour combattre les rebelles.

*Nestor N'Gampoula*

**« Ce qui se passe au Tigré est effroyable. Il est temps que la communauté internationale se réveille et agisse »**

attisé. Washington avait également annoncé des restrictions « à grande échelle » en matière d'assistance économique et sécuritaire à Addis-Abeba.

Du côté européen, une session tenue en juin avait inscrit le conflit au Tigré à son ordre du

jours. A cette occasion, les pays occidentaux s'étaient contentés de renouveler leur appel à « un cessez-le-feu immédiat ».

temps que la communauté internationale se réveille et agisse », insiste Josep Borrell. Le conflit au Tigré préoccupe également la France. L'évolution de la situation sur place « requerrait la négociation d'une cessation des hostilités

Les divergences de points de vue des dirigeants du monde sur la crise tigréenne n'empêchent pas le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, de répéter sans cesse qu'il est de son devoir de « maintenir l'ordre » dans son pays.

## COUPE DU MONDE SÉNIORS DAMES DE HANDBALL

## Le Congo connaît désormais ses adversaires

Au terme de la cérémonie de tirage au sort du 25<sup>e</sup> championnat du monde de handball féminin, effectué le 12 août en Espagne par la Fédération internationale de handball, les différents groupes ont été dévoilés. Le Congo est logé dans le groupe F en compagnie du Danemark, de la Tunisie et d'un représentant du continent asiatique.

Après plusieurs années d'absence, les Diables rouges seniors dames de handball marquent leur retour sur la scène internationale. Quatrième à la dernière édition de la Coupe d'Afrique, les filles du sélectionneur Younes Tatby vont devoir chercher à sortir tête haute du groupe F de cette plus grande compétition de la catégorie. Pour se faire, les Congolaises qui comptent cinq participations (1982, 1999, 2001, 2007 et 2009) sont invitées à doubler d'efforts et débiter d'ores et déjà les préparatifs afin de faire face au Danemark (2<sup>e</sup> équipe en termes de participation, à savoir 21) et la Tunisie qui comptera neuf participations au coup d'envoi de la compétition. Le représentant asiatique qui complète ce groupe sera connu à la fin du tournoi



L'équipe nationale du Congo/Adiac

continental prévu du 15 au 25 septembre.

Le tenant du titre, les Pays-Bas, partage le groupe D avec la Suède ainsi que des représentants de l'Amérique du nord et d'Asie. La Russie qui est le pays le plus titré avec sept trophées affrontera, dans la phase de groupe, la Serbie, le Cameroun et la Pologne. Le champion d'Afrique (Angola) fera face au champion Olympique (France) dans le groupe A. Ce groupe est complété par la Slovaquie et le Monténégro.

Au total, trente-deux pays logés dans huit groupes de quatre participeront à cette compétition qui réunit chaque deux ans les meilleures nations du monde. Cette 25<sup>e</sup> édition se tiendra du 2 au 19 décembre prochain en Espagne.

Rude Ngoma

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Belgique, 4<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Sans Guy Mbenza, Antwerp prend un point à Charleroi (1-1). Annoncé sur le départ depuis un mois, l'international congolais ne fait pas partie des plans du staff technique anversoise et n'a pas été convoqué depuis le début de saison.

Morgan Poaty était titulaire lors de la défaite de Seraing face à Ostende (2-3). L'ancien Montpelliérain était placé dans le couloir gauche des Metallos qui ont évolué en 3-5-2.

**Belgique, 1<sup>re</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**

Scott Bitsindou et Lierse débute leur saison par un nul à Deinze (1-1). L'ancien joueur d'Anderlecht était aligné au poste de récupérateur dans le 4-4-2.

**Bulgarie, 4<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Engagés en play-offs de la Ligue des champions et de Conférence Ligue Europa, Ludogorets et de la CSKA Sofia étaient ménagés ce week-end. Les matches contre l'Arda Kardzhali et chez le Lokomotiv Sofia sont reportés.

**Espagne, 1<sup>re</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Jordi Mboula, floqué du numéro 7, était titulaire lors du match nul concédé par le promu majorquin face au Bétis Séville (1-1). A la 22<sup>e</sup>, l'ancien Monégasque récupère un ballon haut et mène le contre, mais sa frappe, alors qu'il pouvait servir Alan, n'est pas assez précise.

Remplacé à la 72<sup>e</sup>, alors que le score était définitif.

**Malte, 1<sup>re</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Reprise délicate pour Mosta et Christoffer Mafoumbi, corrigés à domicile par Birkkikara (0-3).

**Belgique, 4<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Sans Senna Miangué, blessé, le Cercle de Bruges est défait à domicile par Anderlecht (1-2).

**Croatie, 5<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Merveil Ndockyt n'était pas dans le groupe d'Osijek, court vainqueur de Rijeka (1-0). Osijek prend la première place du classement avec 13 points.

**Luxembourg, 2<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Premier but de la saison pour Yann Mabela, qui offre la victoire au RC Union sur le terrain de Rodange (1-0).

Deuxième défaite pour l'Etzella Ettel-

bruck, qui s'incline, sans Godmer Mabouba, chez le Fola Esch (0-2).

**Pays-Bas, 1<sup>re</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Sur le banc au coup d'envoi, Davis Sambissa est entré à la 81<sup>e</sup> lors de la défaite de Cambuur face à Groningen (1-2).

Les réseaux sociaux, congolais et gabonais, relaient depuis quelques jours une information selon laquelle l'ancien Bordelais aurait décidé de jouer pour le Gabon, deux mois après avoir joué en amical avec les Diables rouges. Si cela se confirmait, le latéral gauche quitterait cette rubrique.

**Russie, 4<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Première victoire de la saison pour Ufa, qui prend les 3 points à Novgorod (2-1). Sous les yeux d'Erving Botaka-Yobama, resté sur le banc.

**Russie, 6<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**

La réception du Torpedo Moscou a tourné au cauchemar pour Emmerson Illoy-Ayyet : averti à la 60<sup>e</sup> pour un vilain tacle offensif sur Temnikov, l'international congolais manque de réactivité sur le but d'Enin (72<sup>e</sup>).

Trois minutes plus tard, il écope d'un second jaune pour une faute sur Lebedenko et abandonne ses co-équipiers. Une semaine après avoir éliminé le SKA en Coupe de Russie, le Torpedo s'impose 1-0 à Khabarov.

Le SKA-Energiya est 7<sup>e</sup> avec 11 points et 5 longueurs de retard sur son adversaire, leader du classement.

**Slovaquie, 4<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Yhoan Andzouana a été remplacé à la 67<sup>e</sup> lors du match nul arraché par le DAC Dunajska chez le FK Senica (1-1).

**Slovénie, 5<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Remplaçant face à son ancien club, Antoine Makoumbou est entré à la 81<sup>e</sup> lors de la victoire du NK Maribor face au Tabor Sezana (2-0).

**Suède, 16<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**

Helsingborg l'emporte facilement à Akropolis (3-0). Avec Ravy Tsouka Dozi titulaire. De retour après une absence de deux matches, le latéral droit a été averti à la 49<sup>e</sup> puis remplacé à la 83<sup>e</sup>.

**Suisse, 3<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Kévin Monzialis n'était pas dans le groupe de Lugano, tombeur de Saint-Gall (2-1).

Lugano est 3<sup>e</sup> avec 6 points.

**Turquie, 1<sup>re</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Baptême du feu réussi pour Dylan Saint-Louis, titularisé sur l'aile droite de l'attaque d'Hatayspor face à Kasimpa (1-1). Sollicité par Lobzhanidze, le Congolais répondit au « un-deux » d'une talonnade et permit au Géorgien d'égaliser (72<sup>e</sup>).

**Ligue 1, 2<sup>e</sup> journée**

Resté sur le banc lors de la première journée, le jeune Bradley Locko Banzouzi a profité du forfait de Konan pour connaître sa première titularisation. L'ancien Lorientais a tenu le poste de milieu gauche dans le 3-4-3 rémois face à Montpellier.

Une première délicate, sans pour autant qu'il soit impliqué sur les buts héraultais, avant d'être remplacé à la 54<sup>e</sup>, alors que les visiteurs menaient 3-2.

A l'inverse, Béni Makouana est entré à la 79<sup>e</sup>, juste avant l'égalisation du Stade de Reims. Les deux équipes se séparent sur un score de 3-3.

Rennes se déplaçait à Brest sans Faitout Maouassa. Les deux formations bretonnes se séparent sur un score de 1-1. L'absence du latéral gauche, alors que Truffer est blessé, pourrait signifier un transfert imminent du Franco-Congolais, formé à Nancy. Nantes bat Metz 2-0. Sans Yannis M'Bemba, non retenu, ni Warren Tchimbembé, en phase de reprise.

Vendredi, en match avancé, Lorient a renversé Monaco (1-0). Sans Loris Mouyokolo (cheville), ni Chrislain Matsima, non retenu.

**Ligue 2, 4<sup>e</sup> journée**

Le match entre Caen et Ajaccio a été reporté en raison de cas de Covid-19. Repos forcé donc pour Prince Oniangué, Alexis Beka Beka, de retour dans le groupe après les JO, et Jason Ngouabi, côté normand, et Bevic Moussiti Oko, blessé, chez les Corses. Sans Fernand Mayembo (cuisse), mais avec Nolan M'Bemba titulaire au poste de latéral droit, Le Havre prend un point à Rodez (0-0). Adailson Malanda était aligné sur la droite de la défense à trois des Ruthénois.

La troisième titularisation consécutive

de l'ancien Nîmois. Suffisant pour s'inviter dans le groupe des Diables rouges du Congo ?

Première titularisation de la saison pour Bryan Passi, auteur d'une belle intervention à la 11<sup>e</sup> minute. Les Chamois battent Grenoble 1-0. Niort compte 7 points après 4 journées.

Encore une défaite, la troisième pour un nul arraché, pour l'AS Nancy, qui s'incline à domicile face à Valenciennes (0-1). Warren Bondo était titulaire au poste de relayeur axial. Remplacé à la 89<sup>e</sup>, alors que les Lorrains étaient réduits à dix depuis la 68<sup>e</sup>.

Rappelons que le jeune milieu, originaire des deux Congo, fait l'objet d'une cour assidue du Milan AC. La presse italienne évoquait d'ailleurs, samedi, une nouvelle offre de 2 millions d'euros faite à l'ASNL.

**National 1, 2<sup>e</sup> journée**

Durel Avouou était titulaire lors du succès du Mans sur Créteil (2-1).

Avec une passe décisive et un but, Mons Bassouamina permet à Bastia-Borgo d'arracher le nul 2-2 face à Bourg-Péronnas (2-2). Passeur décisif pour Cropanese à la 29<sup>e</sup>, l'ancien Nancéien a inscrit le but du 2-2 à la 61<sup>e</sup>.

Une première titularisation réussie pour le natif de Gonesse, qui sort d'une saison blanche dans son club formateur.

Kévin Mouanga était titulaire lors du succès d'Annecy face à Laval (1-0). L'ancien capitaine de la réserve du SCO Angers était resté sur le banc lors de la première journée, sanctionnée d'un nul à Sedan.

Chez les Tangos, Marvin Baudry était laissé à disposition de la réserve (où évolue aussi le jeune gardien Saimmon Kinzonzi-Bitsondou, ex-Lorient), tandis que Randi Goteni est à l'infirmerie.

Herman Moussaki était titulaire lors de la victoire de l'US Boulogne-sur-Mer sur la pelouse du Red Star (3-1). Une bonne frappe à la 16<sup>e</sup> et beaucoup de mouvements sur le front de l'attaque. Cédric Odzoumo n'était pas dans le groupe.

Frd Dembi était titulaire lors du match nul concédé par Orléans face à Concarneau (0-0).

Camille Delourme

« BAILO CANTO »

# Sam Mangwana invité sur l'album de Reddy Amisi

Compté au nombre des légendes de la rumba congolaise dont il a été l'un des brillants interprètes, le ténor d'origine angolaise a posé sa voix dans le nouvel opus qui va sortir cette année et comporte seulement deux featurings.

Gardée secrète jusqu'au bout, la collaboration avec Sam Mangwana, jusqu'ici celle dont il avait parlé concernait Héritier Watanabe, est enfin divulguée. Le morceau pour lequel le titre n'est pas encore dévoilé est le second featuring de Bailo Canto. La curiosité des mélomanes déjà émoustillée à la première annonce ne devrait être que plus ardente cette fois. Déjà que, il y a trois mois, entendre Reddy Amisi intervenir dans Maman Paradis, une chanson du dernier album d'Héritier Watanabe Mi-ange mi-démon, avait enchanté plusieurs oreilles. Dans la série des commentaires élogieux sur YouTube ayant applaudi la collaboration, on lit : « Deux voix magnifiques au service d'une mélodie extrêmement poétique. Et des paroles sublimes, un duo juste magistral, bravo héritier et

Reddy ». Cela a évidemment suscité plus d'envie pour le projet en cours de réalisation.

Dix nouveaux titres vont s'ajouter au répertoire assez fameux de Reddy Amisi parmi lesquels des tubes intemporels qui font du chanteur l'un des préférés des Congolais. Annoncé depuis l'an dernier déjà, Bailo Canto, l'album éponyme renvoie au surnom de la star appréciée des mélomanes surtout pour ses textes moralisateurs, est fin prêt. Le Courrier de Kinshasa tient cette précision de son attaché de presse, Henry-Noël Mbuta Vokia : « La réalisation de Bailo Canto est achevée. Il contiendra dix chansons dont cinq clips sont déjà tournés ». La photo d'un extrait de clip y fait d'ailleurs référence depuis le 22 juillet sur Facebook.

**Les derniers mixes**



Reddy Amisi finalisant les derniers mixes de son album éponyme Bailo Canto (DR)

Personnellement, le 17 juillet dernier, le chanteur avait fait un post sur sa page Facebook à l'intention de ses abonnés où il indiquait :

« Au studio pour finaliser les derniers mixes de votre album ». Une photo de lui, les oreilles couvertes d'un casque audio, illustre

la phrase. Et il ajoute : « Je suis heureux de savoir que vous êtes déjà nombreux à attendre sa sortie ». En effet, ça peut paraître bien long depuis la sortie du dernier en date, Likelemba en 2010. N'empêche qu'entre temps, depuis l'an dernier, les internautes sont tenus en haleine par la session acoustique « Reddy Amisi unplugged » (débranché en français). Cette vidéo du chanteur, avec pour seul accompagnement instrumental une guitare, a dépassé le million de vues sur YouTube. Elle met les projecteurs sur une remarquable prestation d'environ 50 minutes où il s'est livré à l'interprétation de ses mémorables tubes à l'instar de Zakina, Miss Okito, Orphelin, Bomengo Ata kala, Intérêt, Madame F et Assistant social. Pour les plus nostalgiques, il a proposé un retour à ses débuts dans Viva La Musica en intégrant Kotida, le premier morceau chanté à son entrée dans l'orchestre de Papa Wemba sorti sur 45 tours.

**Nioni Masela**

## RÉGLEMENTATION DES TRANSPORTS FRONTALIERS DES MARCHANDISES

### Félix Tshisekedi met en garde contre toute mesure discriminatoire

De la réglementation des transports frontaliers des marchandises au départ du territoire national, il en a été question au cours de la quinzième réunion du Conseil des ministres du gouvernement de la République, tenue par visioconférence, le 13 août 2021.

Dans sa traditionnelle communication, en liminaire aux discussions, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a soulevé la problématique, rapporte le compte-rendu lu par le ministre de la Communication et médias, porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya.

Le président de la République, d'emblée, a évoqué l'arrêté du 29 juillet 2021 signé par le ministre des Transports et voies de communication, conditionnant le transport des minerais, au départ de République démocratique du Congo, par l'utilisation de seuls véhicules immatriculés au pays. Au-delà des bienfaits que peut procurer une telle disposition, le chef de l'Etat a cependant nuancé en mettant en garde contre toute velléité de concurrence déloyale dans la prise des différentes mesures y afférentes. Aussi, a-t-il exhorté les membres de gouvernement, dans leurs secteurs respectifs, « de veiller à ce que les différentes mesures à prendre pour la régulation ne soient perçues comme des pratiques anti-concurrentielles dont l'effet serait d'empêcher, limiter ou fausser la concurrence au détriment d'opérateurs étrangers ».

Tout en saluant la mesure gouvernementale qui va dans le sens d'assurer la protection et l'accompagnement des opérateurs économiques congolais au regard de la loi sur la sous-traitance, le commerce et les services, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a cependant mis un bémol. A défaut d'activer des mécanismes conventionnels de sauvegarde, il a souligné l'impérieuse nécessité, pour le gouvernement, d'éviter le plus possible, « des mesures qui, de manière ostentatoire, apparaissent comme discriminatoires et affectent la libre-circulation des personnes et des marchandises ».

Dans le même ordre, le garant de la nation a souligné la nécessité d'une étude plus approfondie comme préalable à toute prise des mesures dans ce domaine. Il s'agit là d'une précaution utile à prendre afin, a-t-il indiqué, « de ne pas ramer à contre-courant des obligations internationales auxquelles la RDC a souscrit, y compris dans le cadre de l'intégration régionale ».

Les dispositions du traité du Marché commun de l'Afrique orientale et australe font partie desdites obligations internationales. Et dans le cadre de ce traité auquel il a clairement fait allusion, il y est prescrit la création d'un environnement favorable à la concurrence interétatique, l'abolition des mesures qui constituent un frein à la circulation des personnes et des marchandises, la réduction des barrières non physiques notamment légales et réglementaires, et la promotion de la protection égale des entreprises et de la concurrence.

**Alain Diasso**



PROGRAMME DU JOUR		MARDI 17 AOÛT 2021
06.00	PLAYLIST	
06.30	INFLUENCEUSES	
07.15	PLAYLIST	
08.00	ECOLE D'ART	
08.30	TALK 243	
09.30	PLAYLIST	
10.00	CINÉMA	
11.30	INITIATIVE AFRICA	
12.00	DIASPORA MAG	
13.00	PLAYLIST	
14.00	WOMANITY	
14.30	ICONIC	
15.00	TOP CLIPS	
16.00	SOLOLA BIEN	
17.00	NGEMBO	
18.00	TALK 243	
19.30	WOMANITY	
20.00	CDIRECT INSIDE	
20.15	ENTREPRISES	
20.30	C'EST MON AFFAIRE	
21.00	CINÉMA: REVANCHE	
		
		
22.30	RAP-SIDE	
00.00	PLAYLIST	

Franck Bériat, ex-flicet ex-taulard est un détective privée sans licence. Une jeune femme désespérée, Camille Dessange-lui demande de retrouver les assassins de sa soeur.

LES BOUQUETS

**free** CANAL 449

**CANAL+** CANAL 334

## PHILANTHROPIE

## L'association Kiminou soutient la scolarité des enfants démunis

Une journée porte ouverte, destinée à soutenir les enfants démunis à la rentrée scolaire prochaine, a été organisée le 14 août à Pointe-Noire par l'association Kiminou « Ecole pour tous » que dirige Berthe Mouanda Laval.

L'activité de collecte des dons en nature et en numéraires a eu pour but de soutenir près de 200 à 300 enfants défavorisés vivant dans six localités du Congo en leur offrant des kits scolaires qu'ils vont utiliser à la rentrée des classes en octobre prochain.

Ce geste de coeur et d'amour s'inscrit dans le cadre des objectifs de l'association, à savoir aider, accompagner et soutenir les jeunes dans leur éducation et leur scolarité en République du Congo.

« L'école est pour nombreux de ces enfants l'unique issue de réussite. C'est pourquoi, nous leur apportons notre modeste contribution qui tant soit peu permet d'améliorer leur condition scolaire », a dit Berthe Mouanda Laval qui a ajouté: « Outre la distribution du matériel scolaire, nous faisons aussi le suivi de ces enfants qui ont besoin d'un peu d'attention et d'amour ».



Fin de la journée porte ouverte de l'association Kiminou/Adiac

L'association Kiminou, a renchéri sa présidente, ne va ménager aucun effort pour offrir des fournitures et manuels scolaires aux enfants mais aussi des vêtements en cas de besoin et d'autres objets d'utilisation courante pour qu'ils vivent comme tous les enfants du monde. Des opérations de parrainage et d'identification des freins sociaux à la scolarité

sont également en cours. C'est dans cette optique que Kamien, un enfant orphelin qui habite avec son grand père à Pointe Noire, a bénéficié du soutien multiforme de Kiminou. En effet, jusqu'à 9 ans, Kamien n'allait pas à l'école. Grâce à cette association, il a découvert pour la première fois les couleurs d'une salle de classe. Kamien est brillant à

l'école puisque l'année dernière, il a occupé régulièrement les rangs de 1er et de 2e de sa classe. Seulement, il était souvent exclu de la salle pour non paiement des frais d'écolage. Une situation déplorable et regrettable qui a conduit l'association Kiminou à trouver rapidement un parrain à l'enfant. Luc, vivant en France, a accepté généreusement de parrainer

l'enfant qui a besoin cependant de vivre dans un internat ou une famille d'accueil pour son épanouissement, a ajouté Berthe Mouanda Laval avant de lui remettre les dons divers (chaussures, vêtements...) recueillis par l'association Kiminou.

Signalons que l'année dernière, cette association a remis des kits scolaires à près de 60 enfants de Nkayi qui verront d'ici peu leur bibliothèque être réhabilitée. Le projet d'électrification par panneaux solaires des salles de classe de cette localité et l'équipement en eau des sites scolaires et periscolaires, sans oublier la création d'une salle d'études dans la ville de Nkayi, et la mise en place d'un projet de maraichage figurent aussi dans le canevas de l'association qui veut réaliser beaucoup de projets au Congo, avec le soutien et l'accompagnement des pouvoirs publics, des associations et fondations sœurs.

Hervé Brice Mampouya

## DOLISIE

## Les 61 ans de l'indépendance célébrés sous le signe de l'évocation

Le département du Niari a commémoré, le 15 août à Dolisie, le 61e anniversaire de l'accession du Congo à la souveraineté internationale. Une causerie-débat a été organisée à cet effet pour édifier l'assistance sur les péripéties qui ont conduit le Congo à cette indépendance.

Plusieurs responsables et autorités départementales ont participé à l'échange animé par Jean Victor Mianténtokolo, inspecteur d'histoire des lycées, présidé par le préfet du Niari, Frédéric Baron Bouzock. L'orateur a retracé, en premier, le tableau précolonial de l'histoire du Congo, notamment le climat politique qui a précédé son accession à la souveraineté internationale, le 15 août 1960.

Il a fait savoir à l'assistance que l'annexion du Congo par la France a été rendue possible grâce à Pierre Savorgnan de Brazza pour avoir signé, le 10 septembre 1880, à Mbé, le premier traité avec Makoko. S'agissant de l'accession du Congo à l'indépendance, Jean Victor Mianténtokolo a souligné les grands événements planétaires, notamment les guerres mondiales, la guerre froide, les conflits d'Indochine, d'Algérie ainsi que le rôle de l'ONU. Les positions des Etats-Unis d'Amérique et de l'URSS ont été le catalyseur dans la prise de conscience de la plupart des pays africains. Au Congo, a-t-il renchéri, cela a ouvert la voie à la naissance des premières formations politiques, notamment le Parti progressiste congolais, le Mouvement socialiste africain et l'Union démocratique pour la défense des intérêts africains. « Notre liberté, c'est d'abord de la pleine prise de conscience de notre volonté de travailler pour notre pays. C'est aussi notre ferme décision de maintenir l'ordre, la paix et l'union afin que l'indépendance devienne une réalité vivante », soulignait en 1960, le président abbé Fulbert Youlou, cité par Jean Victor Mianténtokolo.

Max Ferhyne Poudi, correspondant à Dolisie

## SYNAPHAC

## Le Dr Augustin Ngakosso réélu président exécutif interdépartemental

Le nouveau président exécutif interdépartemental a été reconduit au cours de l'assemblée générale élective du Syndicat national des pharmaciens du Congo (Synaphac) qui a eu lieu, le 14 août, à Pointe-Noire en présence de Victor Nqoma et Jean Charles Ongoly, respectivement président national du Synaphac et président national de l'Ordre des pharmaciens du Congo.

Réélu pour un mandat de trois ans, le Dr Augustin Ngakosso est à la tête d'un bureau de six membres et d'une commission de contrôle et de vérification de trois membres dirigée par la docteure Catherine Louzolo.

Défendant ainsi son rapport moral de son précédent mandat (2018-2021), le Dr Augustin Ngakosso a rappelé que le travail abattu par le bureau exécutif interdépartemental, en conformité avec l'objet social du syndicat et les objectifs définis dans le programme d'activité, a été appuyé par le bureau exécutif national. « Nos actions envers les administrations publiques et privées, en vue de défendre les intérêts de la profession, ont défini des rapports francs avec les unes, difficiles avec les autres. Notre cheval de bataille était d'abord la diplomatie. Les résultats ont été obtenus dans le contexte d'un pays en difficultés économiques, qui



Le Dr Augustin Ngakosso paradoxalement ont accentué l'acharnement de certaines administrations publiques et privées sur nos établissements pharmaceutiques », a-t-il déclaré.

En plus des difficultés économiques traversées par sa structure, l'orateur a émis le vœu de voir son syndicat se doté d'un siège interdépartemental digne de ce nom. Exprimant pour sa part sa satisfaction pour la réélection du nouveau président interdépartemental du Syna-

phac, le président national de ce syndicat a eu les mots suivants : « Le syndicat est créé en vue de défendre les intérêts de la profession. Ainsi, j'invite l'ensemble des pharmaciens du Congo à la cohésion et à la solidarité pour aller de l'avant et se battre ensemble pour relever beaucoup de défis. La santé publique passe à travers le relèvement de l'ensemble de ces défis, c'est par l'amélioration des conditions des pharmaciens que nous pouvons atteindre la santé publique », a-t-il signifié.

Soulignons que ces assises ont été marquées par l'observation d'une minute de silence en mémoire des quinze pharmaciens décédés en l'espace de trois ans seulement. Au cours de ces retrouvailles, les pharmaciens ont été informés de l'arrêt de la Cour suprême sur la situation du Dr Madjid Traoré Abdoul.

Séverin Ibara

## COOPÉRATION

# Raul Mateus Paula réaffirme le soutien de l'UE au Congo

Après trois années d'exercice en République du Congo, l'ambassadeur de l'Union européenne (UE), Raul Mateus Paula, a fait ses adieux, le 16 août, au chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.



Denis Sassou N'Guesso accueillant Raul Mateus Paula

A l'issue du tête-à-tête avec le président de la République, Raul Mateus Paula a fait savoir qu'ils ont évoqué les grands enjeux de la coopération, du partenariat entre le Congo, l'Afrique, et l'UE, sans oublier des projets en perspective. « Je suis venu saluer et remercier le président de la République, les autorités et le peuple congolais pour tout le soutien et l'amitié à mon endroit, ainsi que pour les conseils qu'ils me prodiguaient pendant mon séjour », a déclaré Raul Mateus Paula, ajoutant qu'il garde des souvenirs d'un pays merveilleux, et qu'il sera toujours un ami du Congo et de l'Afrique. Parlant des relations entre l'UE et le

Congo, il a assuré que grâce au financement de cette institution, le pays peut mettre en place des projets de développement dans son ensemble. Parmi ces projets, il a cité, entre autres, le programme d'appui à la gouvernance forestière, le programme de gestion durable de la faune sauvage, l'appui à la société civile pour améliorer et faciliter l'accès aux services sociaux de base, l'employabilité des jeunes vulnérables à Pointe-Noire, le projet du Bassin du Congo et celui du climat des affaires. « La gouvernance de la pêche est un sujet en cours dans lequel l'Union européenne et la France sont beaucoup engagées. Ce sont des pro-

jets très intéressants dans le contexte du changement climatique. La gouvernance des forêts est aussi un projet très important », a indiqué Raul Mateus Paula.

Dans le cadre un peu plus multilatéral, il a cité des projets liés à l'environnement, c'est-à-dire au soutien des zones de savane pour l'agriculture, en vue de préserver les forêts. « Dans ces différents projets, l'UE est un acteur majeur. Elle pourra encore faire davantage, en fonction du rythme et de l'évolution des réformes », a précisé l'ambassadeur de l'UE.

Yvette Reine Nzaba

## GOUVERNANCE

## Denis Sassou N'Guesso fixe les priorités du futur PND 2022-2026

Dans un message à la nation à l'occasion du 61<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Congo, le 14 août, le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a insisté sur l'agriculture, le tourisme, le numérique... comme axes prioritaires du Plan national de développement (PND 2022-2026).

Le président congolais a laissé entendre que le futur PND mobilisera le gouvernement à investir dans la diversification économique afin de réduire la dépendance pétrolière. « Il s'agit prioritairement de l'agriculture, de l'industrie, des nouvelles technologies de la communication, des zones économiques spéciales, du tourisme, de l'entretien routier », a-t-il précisé.

Le plan quinquennal en préparation devrait reprendre les principaux axes du PND 2018-2022, en s'inspirant de ses contre-performances que les autorités attribuent à la crise économique et la pandémie de covid-19. La récession économique s'établira autour de -1% cette année, mieux qu'en 2020 (-5%). « L'espoir est donc permis. Le Congo enregistre actuellement un redressement progressif de son secteur hors pétrole », a assuré le président.

Fiacre Kombo

## CHALLENGE BA NDAMI

## Mboua remporte la 5<sup>e</sup> édition

L'équipe de Mboua s'est imposée devant Ben 3-1 en finale de la compétition dont l'objectif majeur reste la détection des talents.

Le Challenge Ba Ndami qui prône les valeurs de la fraternité, l'entraide et le développement a été organisé pour permettre aux participants de passer de très belles vacances. Le sport uni les peuples. C'est dans ce contexte que le tournoi de football qui s'est déroulé du 31 Juillet au 7 août a mis aux prises les équipes de huit villages réparties dans deux poules de quatre. Le groupe A était composé de Mboua, Matoko, Bossela, Ibang et le groupe B, Ben Makengo, Botala, Mbandza. Au terme de la compétition, Mboua classée première a reçu une coupe et une enveloppe ainsi que Ben, classée deuxième. La troisième équipe a reçu une enveloppe ainsi que le meilleur buteur et meilleur gardien de la compétition.

Pour donner plus d'ampleur à cette édition et privilégiant, bien sûr, un meilleur partage du vivre ensemble, un tournoi de Nzango a été aussi organisé du 4 au 7 août. Mossombo, une équipe entièrement composée des peuples autochtones, a remporté le tournoi devant Mbeti. Herdy Makassela a remercié les équipes pour avoir répondu présent à son invitation, tout en promettant de donner plus d'éclat à la prochaine édition qui sera organisée dans une autre localité. « Nous sommes venus passer sept jours au tournoi pour renforcer l'unité et la cohésion sociale entre les filles et fils de la Likouala. Nous avons terminé certes cette édition mais nous envisageons d'organiser la prochaine édition dans une autre localité », a assuré Herdy Makassela, président de l'Association Challenge Ba Ndami. Notant qu'avant les villages de Ben et Mboua, le Challenge Ba Ndami a été respectivement organisé à Botala en 2008, Dzeké en 2009, Epena en 2010, Mokengué en 2011.

James Golden Eloué

## HANDBALL

# Caïman et DGSP remportent la 1<sup>ère</sup> édition du challenge Charlotte-Emillienne-Lekoundzou

Lors des finales, le 14 août, de la première édition du tournoi organisé par la ligue de Brazzaville, la formation de Caïman a battu celle de l'Etoile du Congo, 31-25, en version masculine. Chez les dames, le club de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), a pris le dessus sur Etoile du Congo 36-29.

Au terme de la compétition, les spectateurs se sont accordés sur le fait que le handball brazzavillois a retrouvé son dynamisme des années antérieures. Les finales qui ont respectivement opposé Caïman à Etoile du Congo en hommes puis la DGSP aux dames de l'Etoile ont présenté de beaux spectacles non seulement sur l'aire de jeu mais aussi sur les gradins. Si Caïman a pris de l'avance sur son concurrent dès le coup d'envoi du match, les Stelliens ont couru derrière le score durant tout le match puisqu'à la mi-temps, le score était de 19-11. Après ce sacre, l'équipe de Caïman souhaite garder le monopole du handball masculin du département de Brazzaville. Son entraîneur, Adrien Loufou, a indiqué que les joueurs et le staff technique de l'équipe sont déterminés à conquérir l'international.

La finale des dames, pour sa part, a gardé son suspense jusqu'à la dernière minute. La DGSP, vice-championne de la précédente édition, a été secoué à la première mi-temps.



L'équipe de Caïman, championne de Brazzaville chez les hommes/Adiac

Menée dès la deuxième minute, elle a multiplié les stratégies afin de revenir au score avant la fin de la première partie (11-11 à la mi-temps). La seconde partie lui a permis d'imposer son style, poussant ainsi l'équipe de l'Etoile du Congo à perdre doublement la première édition du tournoi Emillienne-Charlotte-Lekoundzou (en hommes et en dames). « Nous avons multiplié les efforts au début du match mais la stratégie

n'a pas payé car nous avons un effectif restreint. Imaginez-vous que nous n'avons joué qu'avec neuf joueuses et c'est difficile de faire des miracles. On se contente de la deuxième place », a indiqué le coach de l'Etoile du Congo, Pambou Poaty.

La DGSP représentera le Congo, à partir du 22 août, à la Coupe d'Afrique des vainqueurs de Coupe qui se déroulera à Meknes, au Maroc.



La DGSP reine du handball brazzavillois/Adiac namisme afin de permettre au département de Brazzaville de remporter toutes les médailles qui seront mises en jeu lors de la prochaine compétition nationale.

Elle a profité de cette compétition départementale pour mieux affûter ses armes. Les filles du coach Simon Badenika affronteront cette compétition avec optimisme.

Le président de la ligue, Avicenne Nzikou, s'est, en effet, réjoui du bon déroulement de la compétition. A la fin de cette première édition du tournoi qui rend hommage à la première femme à diriger la fédération, il a invité les athlètes à garder le même dy-

Notons que chez les dames, Cara s'est emparé de la troisième place tandis que chez les messieurs, Inter club, qui a fait le beau temps du handball congolais, se contentera de la médaille en bronze, synonyme de la troisième place.

Rude Ngoma